

Nicolas NAVARRE

LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE EN PLAINE DE CAEN, DES ANTONINS AU BAS-EMPIRE : trois exemples de lots céramiques issus de la fouille de La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados)

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Situation géographique.

Le site est localisé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Caen, à mi-chemin entre cette dernière et Bayeux, et en limite des communes de Bretteville-l'Orgueilleuse, Sainte-Croix-Grand-Tonne et Putot-en-Bessin (Calvados), le long de la partie nord de la RN13. Il s'inscrit dans le cadre général de la plaine de Caen, vaste plateau constitué de terrains calcaires du Jurassique, au relief doux, culminant à une centaine de mètres en bordure des massifs anciens armoricains pour descendre régulièrement jusqu'à la côte à une trentaine de mètres d'altitude.

Le carrefour routier de La Corneille est isolé de toute habitation à un kilomètre à la ronde. Il culmine à environ 70 m et domine la vallée de la Thue située à 1,5 km à l'ouest et au nord et une vallée sèche à l'est, vallée soulignée par le tracé de la RD.217 jusqu'à Secqueville-en-Bessin (Pétorin 1996).

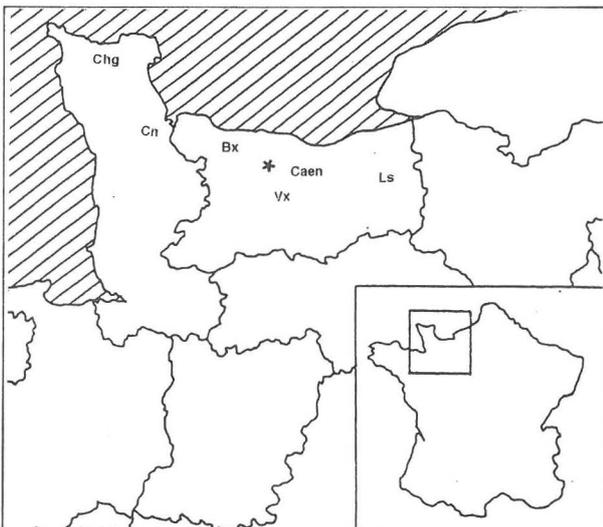


Figure 1 - Localisation.

2. Cadre historique.

La commune de Bretteville-l'Orgueilleuse semble être à la jonction de ce que furent deux des axes majeurs de circulation de la région à l'époque antique. La route gagne ensuite vers l'ouest, Bayeux (*Augustodurum*), chef-lieu de la cité des *Baïocasses* et, au-delà, Carentan, Valognes et Cherbourg.

La première voie –le Chemin Haussé– arrive du sud-est et pourrait avoir été l'axe principal reliant la Normandie au centre de la Gaule, en passant par Vieux (*Araegenua*), capitale de la cité des *Viducasses*, distante de seulement une quinzaine de km du site.

La deuxième correspond à la route menant de Bayeux à Lisieux (*Noviomagus*), chef-lieu de cité des *Lexovii*, via Caen, alors simple *vicus* installé à un point de passage de la vallée de l'Orne.

Le site est installé dans une zone frontalière entre la cité des *Viducasses* et celle des *Baïocasses*.

3. Le site.

La fouille a révélé une occupation rurale gallo-romaine continue du milieu du I^{er} au milieu du IV^e s. apr. J.-C. Elle est essentiellement représentée par des structures habituellement associées à de l'habitat (solins, trous de poteaux, fosses dépotoirs...) et un réseau de fossés de parcellaire (Pétorin 1996).

Trois grandes phases ont pu être déterminées dans l'organisation et l'évolution du site. L'interprétation synthétique des résultats archéologiques a été rendue difficile du fait de l'absence de lien spatial entre les différents secteurs de la fouille.

La phase 1 couvre la seconde moitié du I^{er} s. et le début du II^e s. Elle ne semble faire suite à aucune occupation immédiatement antérieure. Cette phase semble se caractériser par une évolution régulière dans l'organisation du site. Il s'installe un premier habitat en structures légères avec un début de structuration du site par l'amorce d'un système parcellaire, vers le milieu du I^{er} s. Rapidement, il semble y avoir un développe-

ment du parcellaire accompagné d'un déplacement de l'habitat dans une zone non touchée par les décapages.

Le matériel céramique représentatif de cette première phase sera celui issu de la structure 3003.

La phase 2 est dans la continuité chronologique de la phase précédente et se prolonge jusqu'à la fin du III^e s. Elle débute par une apparente réorganisation générale de l'occupation, réorganisation marquée principalement par le comblement de la plupart des fossés du parcellaire et l'apparition de constructions sur fondations maçonnées. C'est un type d'habitat qui semblait absent jusque là sur le site. Ce réaménagement se limite à ces quelques bâtiments éparpillés et la phase 2 est surtout perçue au travers d'une sorte de désorganisation du site entre deux phases bien calées et structurées, avec pour seuls vestiges, hormis les constructions maçonnées, de nombreuses fosses informes et peu profondes éparpillées sur les différents secteurs.

Le lot de céramiques issu de la structure 2025 est le plus important et le plus significatif de cette phase.

Il n'est pas possible de se prononcer avec certitude sur la nature et la fonction du site, ni même sur son extension (7 ha ou plus ?). S'il semble bien que nous soyons en présence d'un habitat, il reste à savoir si nous sommes dans le cadre d'un regroupement villa-geois à vocation agricole, artisanale ou commerciale à proximité d'un grand axe de circulation, ou dans celui d'une *villa* dont seuls quelques éléments auraient été découverts.

La phase 3 couvre la première moitié du IV^e s., avec un *terminus ante quem* en 348 donné par les monnaies recueillies sur le site. Les vestiges correspondants ont été retrouvés sur les quatre secteurs. L'intérêt de cette phase repose plus sur le mobilier que sur les structures proprement dites, trop éparpillées et peu caractéristiques.

C'est le mobilier de la fosse 3079 qui sera pris comme référence pour cette phase.

4. Le matériel.

La fouille a livré plus de 22000 tessons de la période gallo-romaine, d'un poids de 360 kg. Pourtant, les lots sont toujours quantitativement faibles. Les trois ensembles ici présentés sont les plus importants trouvés sur le site.

St.3003 : 1981 tessons.

St.2025 : 1165 tessons.

St.3079 : 1688 tessons.

De tels chiffres doivent nous inciter à la prudence vis-à-vis des résultats que nous pouvons retirer de l'étude de ce mobilier.

Celui-ci se présente dans un état à peu près similaire dans les trois structures. Il est très fragmenté avec des recollages nombreux. Les cassures sont nettes. En revanche, les traitements de surface des vases, enfumage ou polissage, semblent avoir souffert et ils ne subsistent souvent que par zone. D'une manière générale, les vases sont fragmentaires et les formes complètes ou archéologiquement complètes rares. Il est, dans ces conditions, difficile de parler de dépôts primaires même si l'étude montre une assez bonne homogénéité de ces ensembles. C'est ici le problème des conditions de dépôt qui se trouve posé.

5. Méthodologie.

L'étude de la céramique s'est faite à partir d'un comptage du nombre de tessons, un tri par grandes catégories, un recollage maximum des différents fragments d'un même vase, puis une détermination du nombre d'individus à partir d'éléments caractéristiques des vases.

La description des pâtes est faite à partir d'un vocabulaire assez subjectif, avant tout destiné à énoncer des ordres de grandeur. Ainsi les inclusions sont-elles décrites comme rares, peu fréquentes, fréquentes ou abondantes. Leur taille est fine (inclusion d'une taille inférieure à 1 mm), mi-fine (entre 1 et 2 mm) et grossière (supérieure à 2 mm).

Nos connaissances sur la céramique commune de Basse-Normandie sont encore lacunaires. Les références restent surtout extra-régionales, avec des risques de décalage chronologique d'une région à une autre. Les indications chronologiques que nous donnons s'appuient surtout sur les *termini post quem* obtenus essentiellement de la sigillée ou des monnaies.

L'objectif de ce travail est donc modeste. Il s'agit avant tout de présenter dans leur intégralité des lots de céramiques afin de mieux connaître les associations de formes et de catégories, bases de la définition de tout faciès céramique régional.

II. LA CÉRAMIQUE DE LA 1^{ère} MOITIÉ DU II^e S. : LE MOBILIER DE LA STRUCTURE 3003

1. Le contexte archéologique et le mobilier.

La fouille a révélé une grande fosse de forme rectangulaire de 3 m par 2 m sur 1,10 m de profondeur, à l'est du secteur 3, dans une zone pauvre en structures. Ses parois sont verticales, à l'exclusion du côté S-O de profil plus évasé. L'angle sud montre une série de décrochements successifs dans le substrat qui pourraient évoquer des assises de marches d'escalier. La stratigraphie distingue 11 couches différentes, mais l'étude du mobilier céramique en montre l'apparente contemporanéité. Des collages ont été relevés entre des niveaux distincts et aucun décalage chronologique n'a été observé. Le lot céramique se révèle homogène.

La céramique est très fragmentée mais les tessons ne présentent pas de trace d'usure et les recollages entre fragments de même couche ou de couches différentes furent nombreux. Nous avons comptabilisé 1981 tessons équivalant à 244 individus au minimum.

Catégorie	Tessons	% tessons	N.M.I.	% N.M.I.
Sigillée	65	3.3	19	7.8
Parois fines	6	0.3	4	1.6
V.R.P.	1	0.1	1	0.4
Non tournée	41	2.1	11	4.5
Com. sombre orangée	131	6.6	20	8.2
Fine N.P.R.	179	9.0	25	10.2
Fine grise	266	13.4	43	17.6
Com. claire	538	27.2	46	18.9
Com. grise	526	26.6	77	31.6
Com. N.P.R.	39	2.0	6	2.5
Amphore	89	4.5	12	4.9
Total	1981	100.00	244	100.00

Tableau 1 - Tessons et vases de la structure 3003.

2. Les catégories céramiques.

□ La sigillée.

Cette catégorie compte 65 tessons et 19 individus dont 15 originaires des ateliers de la Gaule méridionale et 4 de ceux du centre de la Gaule (Fig. 2).

La sigillée méridionale est, pour une grande part, constituée de formes complètes ou archéologiquement complètes (4 profils). Son répertoire se compose de 4 Drag. 27, 6 Drag. 35/36, 1 Drag. 37, 1 VeB1 et 3 estampilles, dont une seule lisible, VITALI, sur Drag. 27. Les f. Drag. 37, 35/36 et VeB1 sont des types diffusés à partir des années 60/70 et les Drag. 27 sont typologiquement proches du type C, défini par Vernhet 1993. Tous ces types semblent donc plutôt caractéristiques de la période flavienne.

Le mobilier sigillé de la Gaule centrale, plus fragmentaire, appartient par ses caractéristiques à la phase 5, définie pour les ateliers de Lezoux (première moitié du II^e s.). Un fragment de Drag. 31 pourrait appartenir à la phase 7 et, si l'identification est exacte, il serait intrusif : la couche supérieure du comblement de la fosse 3003, non prise en compte dans l'étude, avait un matériel très

hétérogène. Nous avons identifié un Drag. 37 –au décor du potier Drusus I^{er}, du début du II^e s.– et un bol de type 8 (Bet *et alii* 1989) ainsi qu'une forme de type indéterminé. Le type 8 serait produit dès la fin du I^{er} s. jusqu'au milieu du II^e s.

Cet ensemble offre une association de matériels de provenances diverses. Les ateliers de La Graufesenque ne semblent plus diffuser à longue distance après les années 110/120, c'est pourquoi la forte présence de sigillée originaire de ces ateliers, dont plusieurs vases entiers, ne permet pas de placer trop en avant dans le II^e s. la constitution de ce dépôt. L'association de la sigillée méridionale avec la sigillée originaire des ateliers du Centre, datées de la première moitié du II^e s., confirme cette hypothèse. Nous proposons la fourchette chronologique de 100-150 comme période possible de mise en place de ce dépotoir domestique.

□ La céramique à parois fines et la céramique à vernis rouge pompéien.

Les parois fines sont présentes avec 2 fragments décorés d'épingles et de lunules en barbotine, probablement originaires de la Gaule centrale (Fig. 3, n^o 1).

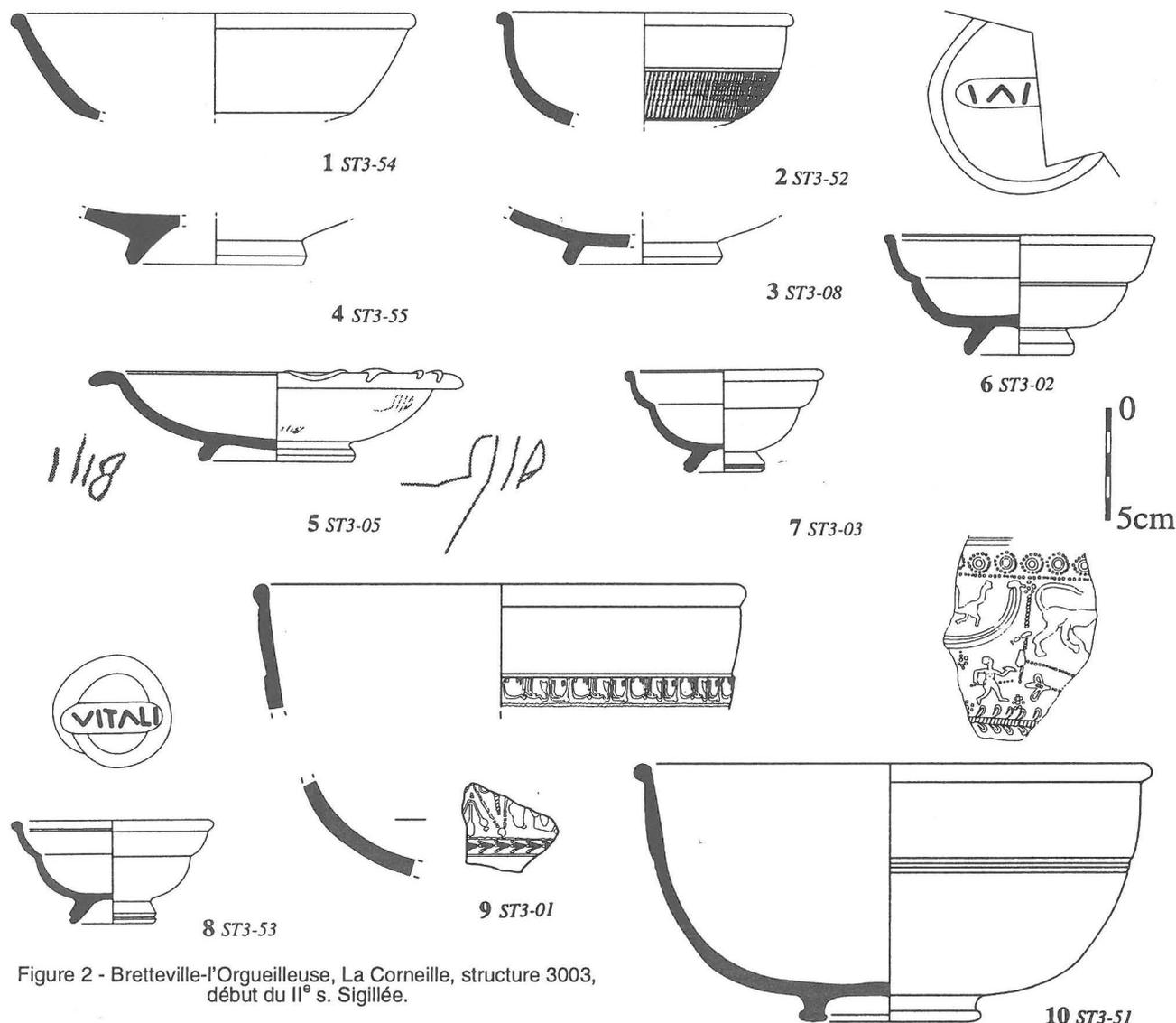


Figure 2 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Sigillée.

Le fragment de céramique à vernis rouge pompéien appartient à un couvercle (Fig. 3, n° 2). La pâte est beige, fine et très micacée. L'engobe est orange clair, mat et peu épais. Il recouvrait les deux faces mais il a presque entièrement disparu. Par ses caractéristiques, il se rattache à une production attribuée à la Gaule centrale, bien qu'à ce jour, aucun atelier n'ait été découvert (Meylan-Krause 1995). Cette production, comme celle des parois fines, commence vers la fin du I^{er} s. pour durer jusqu'à la fin du II^e s.

□ La céramique non tournée.

Cette catégorie est bien représentée avec 41 tessons et 11 vases dont 3 archéologiquement complets (4,5 % du NMI).

L'écuelle à bord rentrant, Fig. 3, n° 3, a une pâte à bioclastes fossiles. Formes et pâte évoquent les pro-

ductions laténiennes de la plaine de Caen. Ce vase est probablement résiduel bien qu'aucune trace d'occupation de cette période n'ait été reconnue sur le site de La Corneille nord.

Le reste du mobilier non tourné est homogène avec deux groupes. Le premier est à pâte quartzuse micacée mi-fine à grossière ; la cuisson fut en atmosphère partiellement oxydante et la surface est toujours parfaitement lissée ou polie, Fig. 3, n^{os} 6-7. Ce groupe se retrouve en plaine de Caen dans des contextes allant du I^{er} au IV^e s. Ce premier groupe est constitué d'écuelles à bord rentrant (parfois tripodes mais il n'est pas toujours facile de déterminer la présence ou non de pieds à partir d'un simple élément de bord) et de couvercles. Nous pouvons signaler la présence de cette céramique dans plusieurs autres contextes de La Corneille, non étudiés ici.

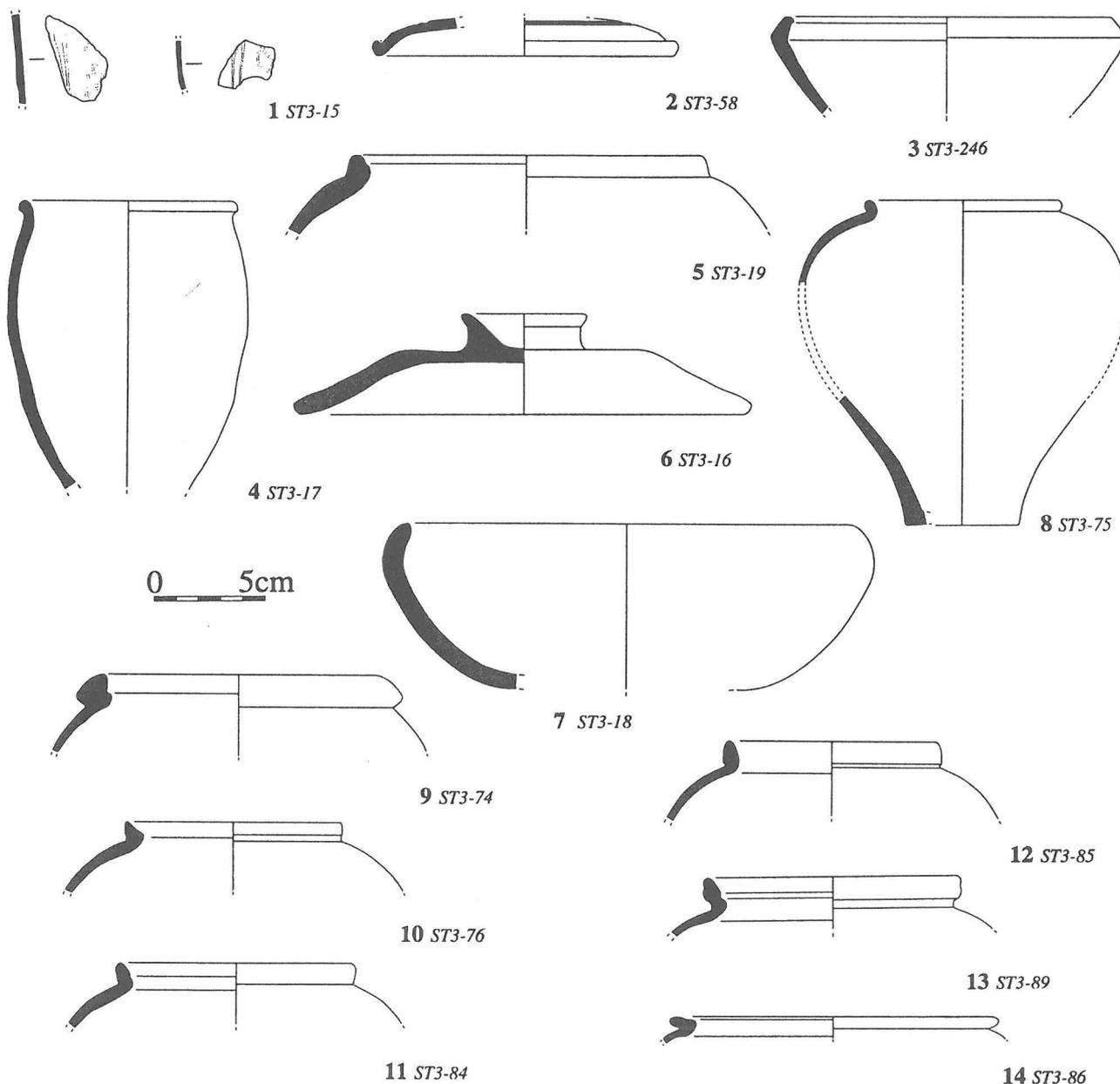


Figure 3 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s.
1 : parois fines ; 2 : VRP du centre de la Gaule ; 3-7 : non tournée ; 8-14 : commune sombre orangée.

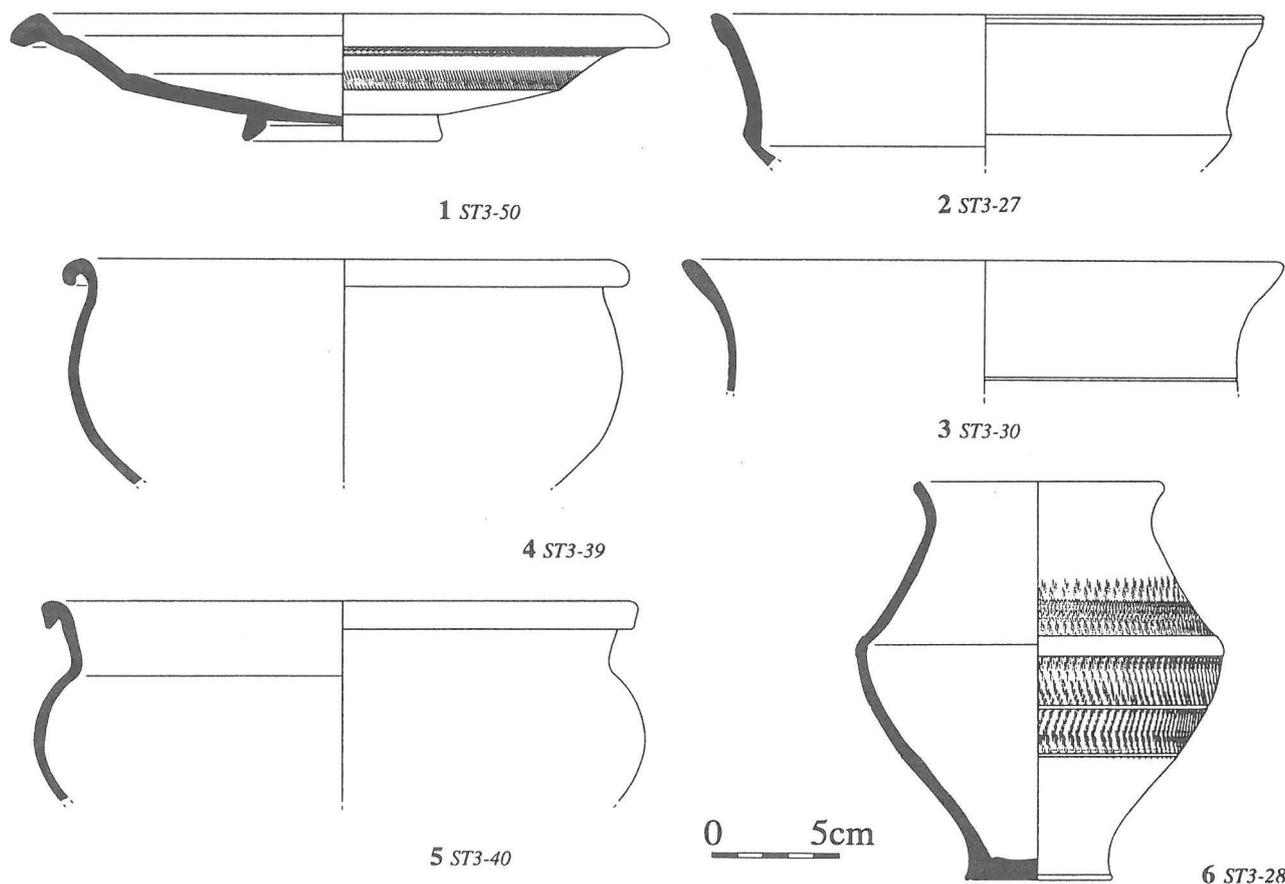


Figure 4 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Céramique fine noire à pâte rouge.

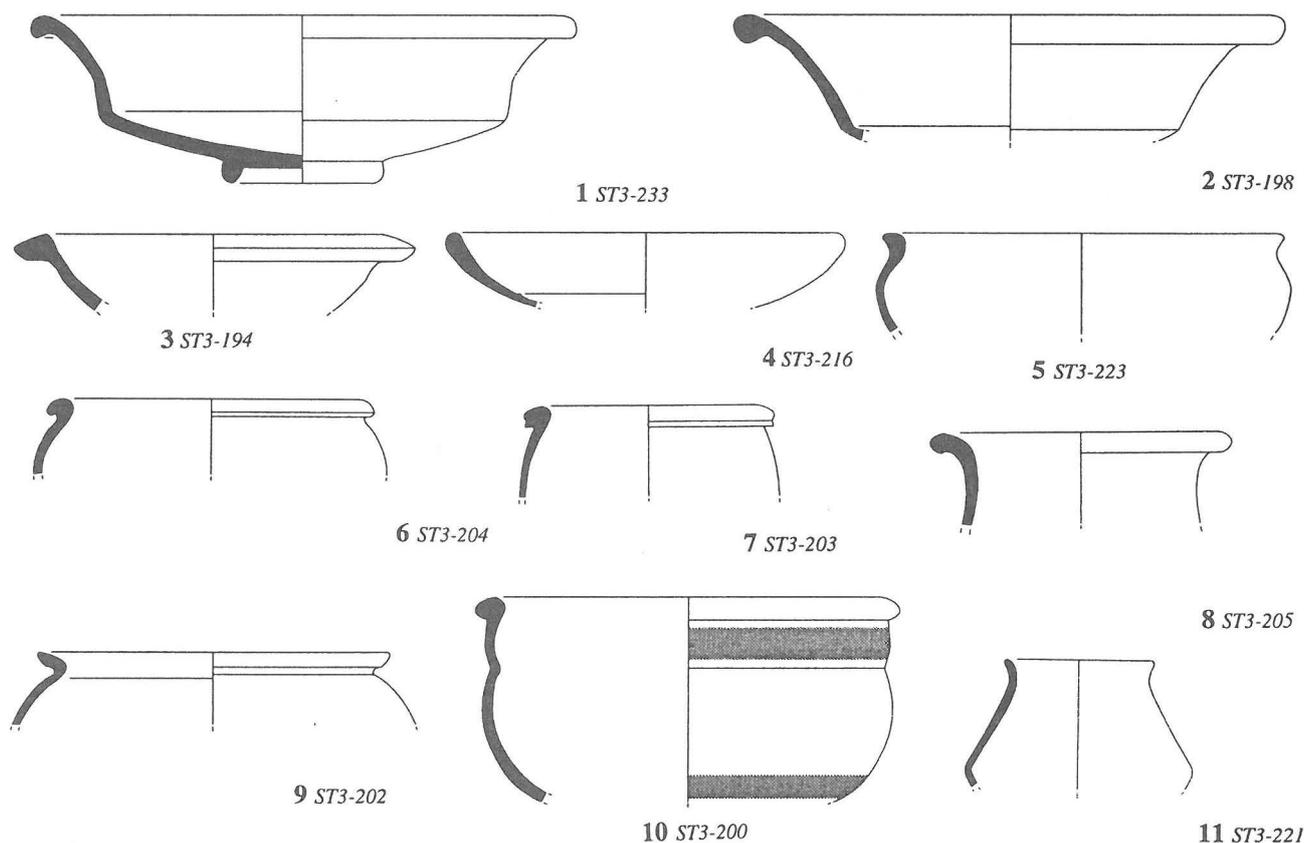


Figure 5 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Céramique fine grise à noire.

Le deuxième groupe est caractérisé par une pâte mi-fine à quartz abondant et une surface noire, Fig. 3, n^{os} 4-5 (le cœur de la pâte est le plus souvent de couleur rouge). Ce dernier groupe a un répertoire composé uniquement de pots ovoïdes sur lesquels nous notons l'absence de col. La panse se termine simplement par un bourrelet externe.

□ **La céramique commune sombre orangée.**

Cette appellation souligne le caractère ambigu de cette catégorie, Fig. 3, n^{os} 8-14, comptant pour 6,6 % du nombre de fragments (131 tessons) et pour 8,5 % du NMI (20 individus). Cette production est pourtant très homogène et se caractérise par un mode de cuisson partiellement oxydant, une pâte mi-fine à quartz abondant et un répertoire limité à une seule forme : un pot ovoïde à panse surhaussée et dont la lèvre, de section plutôt triangulaire, présente très souvent une mouluration interne. Il n'y a pas de col.

Ce type de vase est très fréquent dans les contextes du milieu du I^{er} s. de La Corneille, avec près de 12 % du NMI (contextes non étudiés dans cet article). Il disparaît des ensembles céramiques plus tardifs des II^e-III^e s.

□ **La céramique fine noire à pâte rouge.**

Cette catégorie (Fig. 4) est à classer en *terra nigra* tant par la technique de fabrication utilisée que par son répertoire. Il ne s'agit pas de NPR, catégorie de *terra nigra* définie en Ile-de-France, car la pâte et la typologie sont différentes (Jobelot et Vermeersch 1991). Il nous a semblé intéressant d'isoler ce groupe du reste de la céramique fine en raison de sa spécificité. La pâte est fine sans inclusion visible à l'œil nu, de couleur rouge foncé à beige (cuite en mode A). La surface est systématiquement noire. Il est difficile de savoir s'il y a un engobe ou non mais la surface est d'un aspect toujours uniforme. Le répertoire semble spécifique à cette production, tout au moins dans les contextes archéologiques régionaux. Une partie du répertoire est déjà connue dès le milieu du I^{er} s.

Nous avons compté 179 tessons (9 %) et 25 NMI (10,2 %). Le répertoire est pauvre : 19 vases sur les 25 sont du type Ménez 110 (jatte à carène et lèvre en amande).

L'assiette à pied annulaire, variante du type M40/42, est entière. Elle est décorée de deux rangs de guillochis. Ce type est habituellement présenté comme plus précoce, plutôt vers la première moitié du I^{er} s.

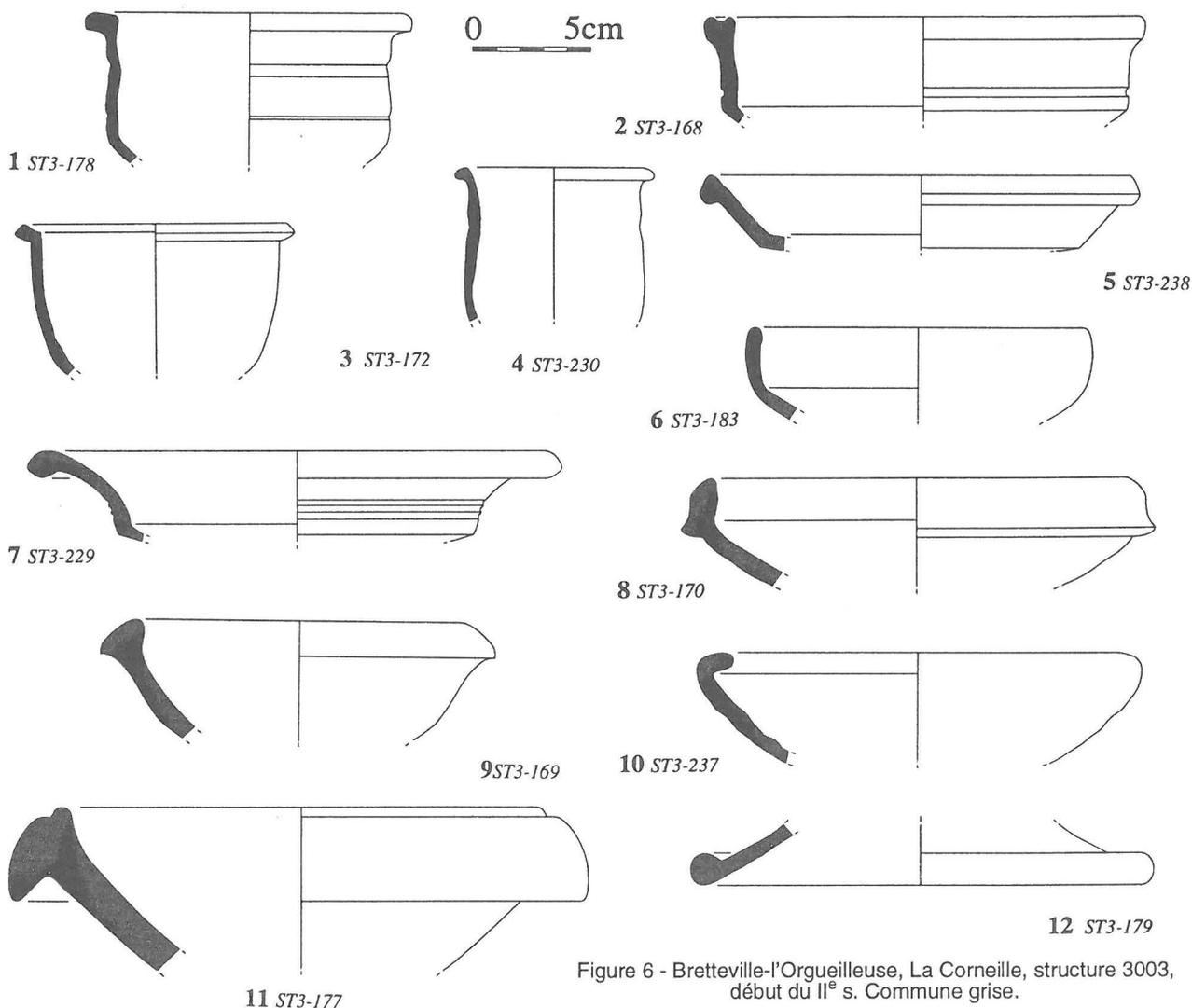


Figure 6 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Commune grise.

Un gobelet biconique pose le même problème chronologique. Il est morphologiquement similaire au type 30/33 de la typologie d'Amiens (Benredjeb 1985) et plus particulièrement de ses évolutions, datées de la fin du I^{er} s. et du II^e s. Ce gobelet se rapproche aussi du type M135 (Ménez 1989), trouvé dans un contexte du III^e s. Il semblerait que cette forme à décor guilloché perdure tout au long du Haut-Empire avec des variantes diverses.

Nous pouvons souligner l'absence de *terra nigra* autre que ce groupe à pâte rouge dans ce lot de céramiques de la première moitié du II^e s.

□ **La céramique fine grise à noire.**

Elle représente 13,4 % (266 fragments) et 17,6 % du NMI total (43 vases). Cette catégorie se distingue de la commune grise par des traitements de surfaces plus poussés, comme le lissage et l'enfumage ; par des pâtes fines et un répertoire partiellement spécifique (Fig. 5). Celui-ci est plus particulièrement composé de formes ouvertes, pour 60 % du NMI, alors que les formes fermées ne comptent que pour 24 %. Il y a 16 % d'individus dont la forme n'a pu être déterminée.

Plusieurs formes évoquent le répertoire de la *terra nigra* mais il ne semble pas possible de considérer la céramique fine grise à noire comme telle. Ces formes sont maintenant intégrées au répertoire régional. Leur

diffusion continue tout au long du II^e s. et même au-delà, en particulier pour la f. Ménez 39 (Fig. 5, n° 1), sans lien autre que typologique avec la *terra nigra*, bien que ces productions restent de la céramique grise ou noire.

□ **La céramique commune grise.**

Nous avons isolé 526 tessons (26,6 %) et 77 vases (31,6 %) à associer à cette catégorie, Fig. 6 et 7. Les pâtes sont plutôt fines à mi-fines, homogènes et bien cuites. Les inclusions quartzueuses sont fréquentes. Les surfaces offrent des teintes grises à gris bleuté. Plusieurs vases semblent surcuits, la pâte a pris alors une couleur violet foncé et les surfaces sont franchement bleutées.

Les traitements de surface se limitent à un tournassage du pied et les vases restent bruts de tournage. Aucun élément décoratif n'a été relevé.

Les vases sont à 80 % des formes fermées, essentiellement des pots de forme ovoïde, aux caractéristiques typologiques variables. Les formes ouvertes présentent une hétérogénéité typologique mais chaque type n'est comptabilisé que pour un seul individu.

□ **La céramique commune claire.**

Cette catégorie compte 538 fragments (27,2 %) équivalant à 46 individus (18,9 %). Il y a une grande hétérogénéité dans les pâtes de ce groupe mais il n'est

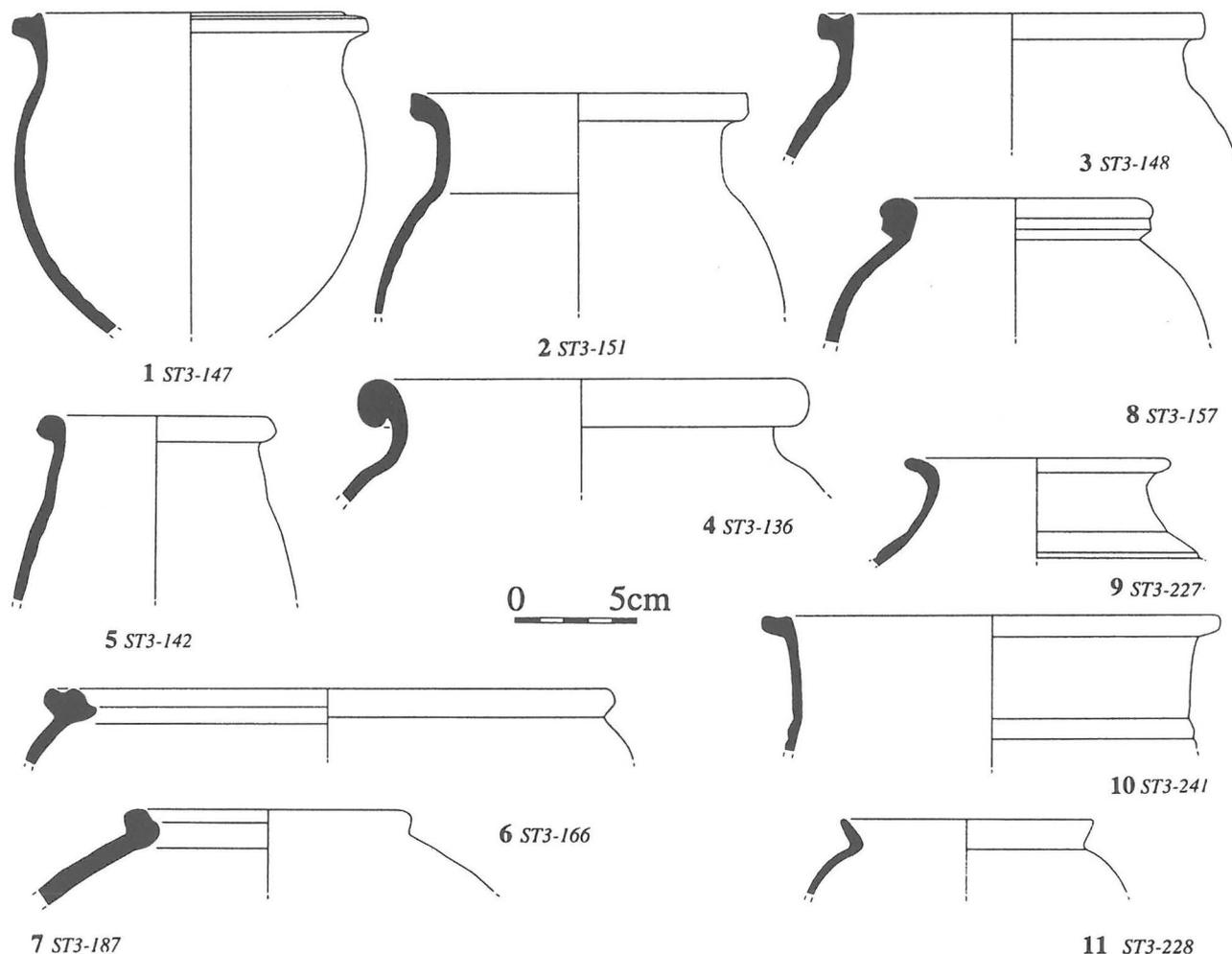


Figure 7 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Commune grise.

associé, à chacune d'entre elles, qu'un petit nombre de vases. De plus, chaque type de vase n'est représenté que par un ou deux individus, à l'exception des cruches et des gobelets. Ces productions sont mal connues en Basse-Normandie.

Le répertoire mêle bols, jattes, assiettes, mortiers, gobelets et cruches. Les bols, Fig. 8, n^{os} 1-2, sont d'un type proche du Drag. 44b de la typologie de Vernhet 1993. Ce type en céramique sigillée apparaît au début du II^e s. dans les ateliers de productions de sigillée en Gaule du Sud. Ces bols ont reçu un engobe blanc. Sur la panse du n^o 2, il subsiste des traces d'un guillochis. La jatte, n^o 3, à engobe blanc et décor ondé au peigne est un exemplaire unique mais dont un individu similaire est signalé à Rouen dans un contexte daté du début du II^e s. (information E. Lecler). La pâte est rouge brique, très cuite, micacée et mouchetée de points rouges ou blancs. Les petits gobelets, n^{os} 9-10, se rattachent à ces productions de céramiques à parois fines qui apparaissent à la fin du I^{er} s. dans les ateliers du centre de la Gaule. C'est à peu près les mêmes dates pour les débuts de la diffusion des cruches à lèvre en poule (Fig. 9, n^{os} 1-3), type qui deviendra dominant dans tous les contextes du II^e et du III^e s. en Basse-Normandie. Les pâtes associées à ces deux formes offrent une

grande diversité mais elles restent toujours fines et de couleur orange ou rouge.

□ Les amphores.

Il y a une petite série d'amphores, constituée de 90 fragments (4,5 %) et de 12 individus (4,9 %). Ce lot est le plus important du site. Les Dressel 20, Fig. 9, n^{os} 6-7, par les profils de leur lèvres, semblent bien se placer dans les années 50-150, en références à la typo-chronologie d'Augst. Ces amphores à huile de Bétique sont associées à une Dr. 7/11, à pâte jaune, de même origine. Les amphores de provenance régionale, au sens large, sont peu nombreuses. Le n^o 4 est un élément original, dont la lèvre évoque les Pasc. 1, amphore espagnole mais dont on connaît une petite production dans l'ouest de la Gaule. Ces ateliers restent inconnus. La pâte de ce fr. est orange foncé à brun foncé, avec une tranche bicolore. Elle est fine à mi-fine avec de nombreux fr. de mica. La surface est recouverte d'un engobe blanc. Ce tesson peut être résiduel.

Le fragment n^o 8 n'est pas une amphore. Sa fonction reste indéterminée, peut-être s'agit-il d'un support de vase, ou bien d'une extrémité de tubulure ? La pâte est grossière et friable. Sa couleur est jaune à brun. Les surfaces sont sommairement lissées.

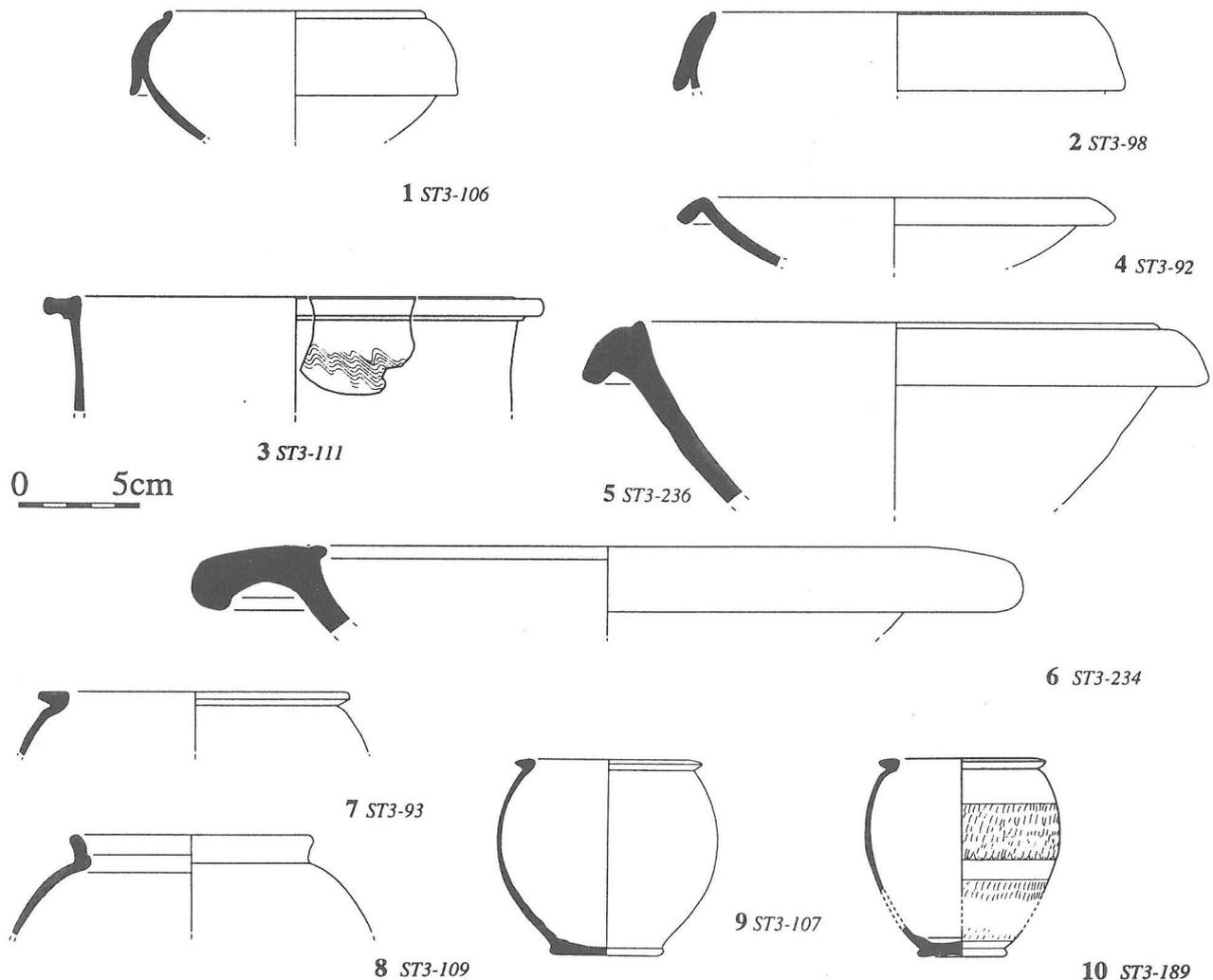


Figure 8 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Commune claire.

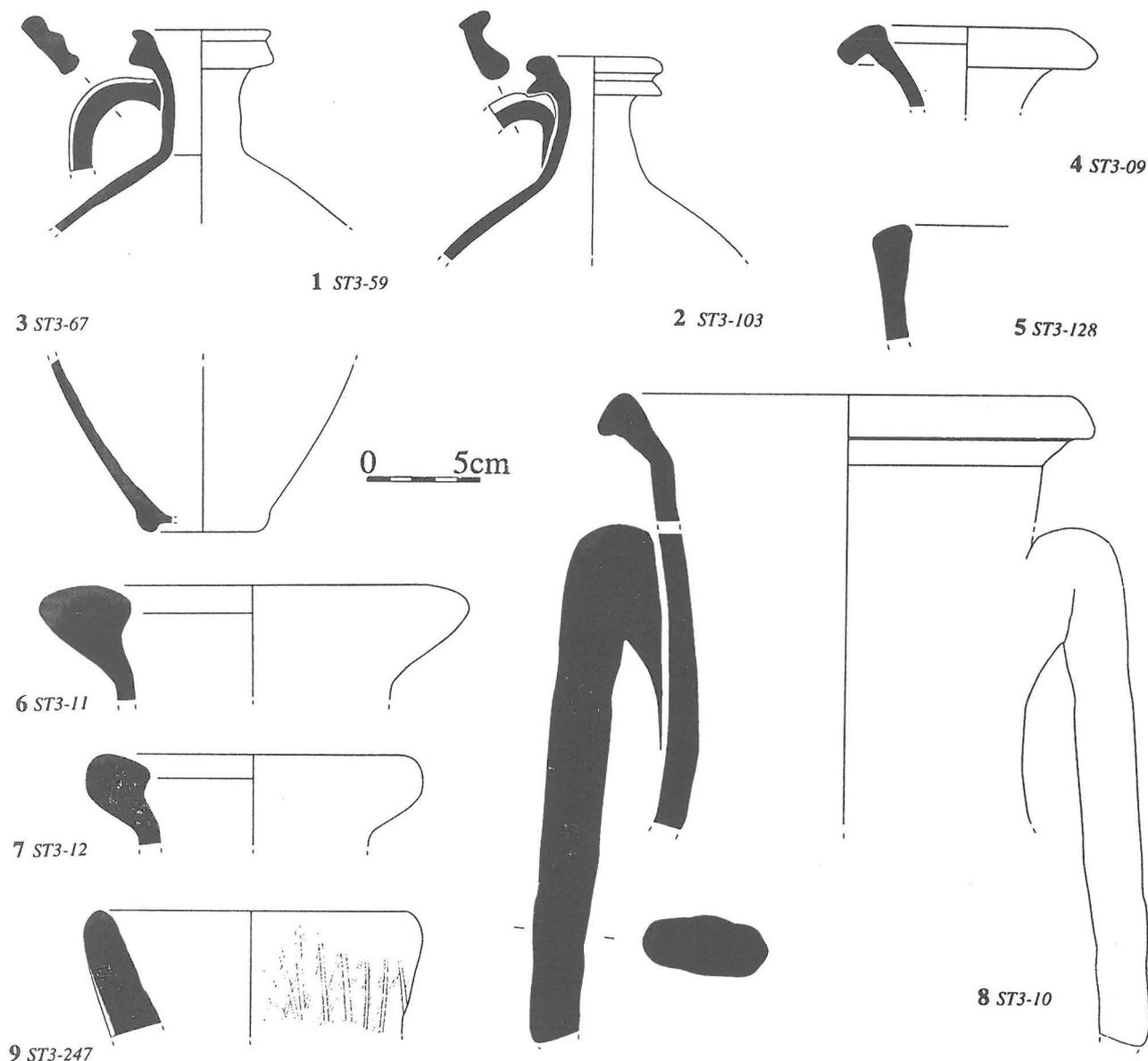


Figure 9 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s.
1-3 : commune claire ; 4-8 : amphores ; 9 : objet indéterminé.

3. Conclusion.

Ce lot céramique peut être daté de la première moitié du II^e s. au regard des éléments fournis par la sigillée. Ceux-ci sont confirmés par tous les autres indices chronologiques. Il lui manque de pouvoir être comparé à d'autres lots de même époque pour bien juger de sa représentativité. Il est néanmoins un point de départ solide pour les études à venir.

III. LA CÉRAMIQUE DES II^e ET III^e S. : LE MOBILIER DE LA STRUCTURE 2025

1. Le contexte archéologique.

Il s'agit d'un dépotoir qui a comblé la partie supérieure du remplissage du fossé 2025 (secteur 2), fossé participant du parcellaire mis en place dans le courant du I^{er} s. (phase 1). La fouille n'a pas permis de recueillir l'intégralité de la céramique car la zone de rejets se prolongeait sous le talus de la route nationale.

Catégorie	Tessons	% tessons	N.M.I.	% N.M.I.
Sigillée	25	2.0	14	10.1
Métallescente	2	0.2	1	0.7
Parois fines	1	0.1	1	0.7
Fine à pâte rouge	3	0.2	1	0.7
Fine grise à noire	65	5.3	12	8.7
Non tournée	32	2.6	6	4.3
Com. grise	885	71.9	89	64.5
Com. claire	217	17.6	13	9.4
Amphore	1	0.1	1	0.7
Total	1231	100.00	138	100.00

Tableau 2 - Tessons et vases de la structure 2025.

Il y a 1231 fragments et 138 NMI. Le lot est homogène d'un point de vue chronologique mais l'on y remarque une sur-représentation de certaines formes et de certaines catégories comme par exemple la commune grise.

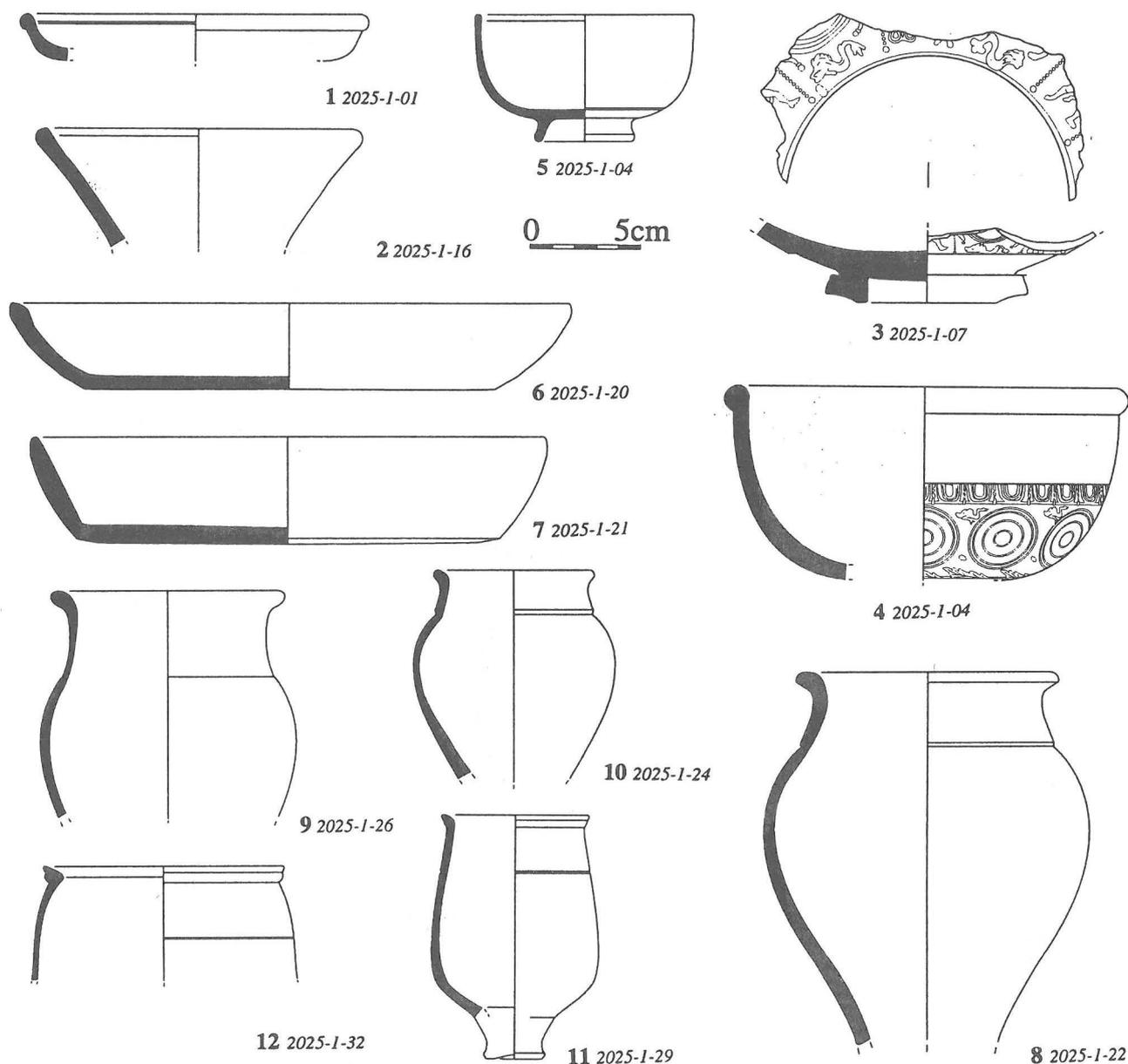


Figure 10 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin du II^e-début du III^e s.
1-4 : sigillée ; 5 : métallescente ; 6-7 : non tournée ; 8-12 : céramique fine grise.

□ Les importations de céramiques fines.

La sigillée (Fig. 10, n^{os} 1-4) forme la catégorie de mobilier importé la mieux représentée et compte 25 tessons et 14 individus. Ils sont fragmentaires et semblent tous provenir des ateliers de la Gaule centrale. Le répertoire est formé de : un Drag. 46, un Drag. 31, deux Drag. 33, un Walt. 79, un Drag. 45, deux Cu. 21 et cinq Drag. 37. Tous ces vases peuvent être datés, par leurs caractéristiques techniques, de la seconde moitié du II^e s. et de la première moitié du III^e s., période correspondant à la phase 7 des ateliers de Lezoux. Le Walt. 79 et le Drag. 45 seraient les éléments les plus tardifs, à placer vers la fin du II^e s.

Un individu complet en céramique métallescente a été identifié. Il s'agit d'un Drag. 40, Fig. 1, n^o 5, de toute petite taille, à l'engobe noir brillant et à la pâte orange. Ce type semble être l'un des plus précoces des produc-

tions métallescentes du centre de la Gaule, peut-être déjà dès les derniers Antonins.

Il y a aussi un fragment de parois fines, d'une forme fermée non identifiée. La pâte est blanche, très fine à couverte orange mat à brun foncé métallisé. L'origine de celui-ci est très probablement les ateliers du Centre.

□ La céramique non tournée.

Ce groupe, Fig. 10, n^{os} 6-7, compte 32 tessons et six vases (NMI) assez fragmentaires, sauf les deux vases dessinés. L'ensemble des fragments appartient à une catégorie de céramique à pâte fortement micacée et à surface parfaitement lissée. Elle apparaît à La Corneille dès les premiers contextes du milieu du I^{er} s., et toujours diffusée au début du II^e s. (voir pour le mobilier de la structure 3003, Fig. 3, n^{os} 6-7). Le répertoire se compose d'éuelles tripodes et d'assiettes apodes.

□ **La céramique fine grise à noire.**

Celle-ci se définit par rapport à la commune grise par son traitement de surface plus élaboré, mais l'une et l'autre restent très proches par un répertoire qui se recoupe partiellement. Nous avons dénombré 65 fragments correspondant à 12 vases.

Les pâtes sont fines, le plus souvent micacées qu'accompagnent quelques grains de quartz. Les pâtes sont de couleur grise à beige alors que les surfaces sont grises à noires.

Les pots ovoïdes (Fig. 10, n^{os} 8-9) sont à rapprocher de productions du centre de la France et connues pour le III^e s. (Moireau 1992). Les gobelets-sacs, à pâte et surface grises, (Fig. 10, n^{os} 11-12) sont communs dans les contextes bas-normands durant tout le II^e s.

□ **La céramique commune grise.**

Cette céramique est majoritaire dans ce lot, avec 885 tessons (71,9 %) et 89 vases (64,5 %). Elle montre une grande monotonie dans les formes et les types : pots ovoïdes, jattes à épaulement et lèvre en bourrelet, et quelques écuelles et mortiers.

Les pâtes sont mi-fines à grossières, à inclusions de quartz essentiellement. Les surfaces semblent avoir parfois subi un enfumage dont il subsiste souvent peu de traces.

Nous retrouvons dans le répertoire des types de pots connus aussi en céramique fine (Fig. 10, n^{os} 8-10 à comparer avec Fig. 11, n^{os} 1-2) ; des pots ovoïdes à profil simple et lèvre en bourrelet d'un type extrêmement commun en plaine de Caen (Fig. 12) ; des jattes,

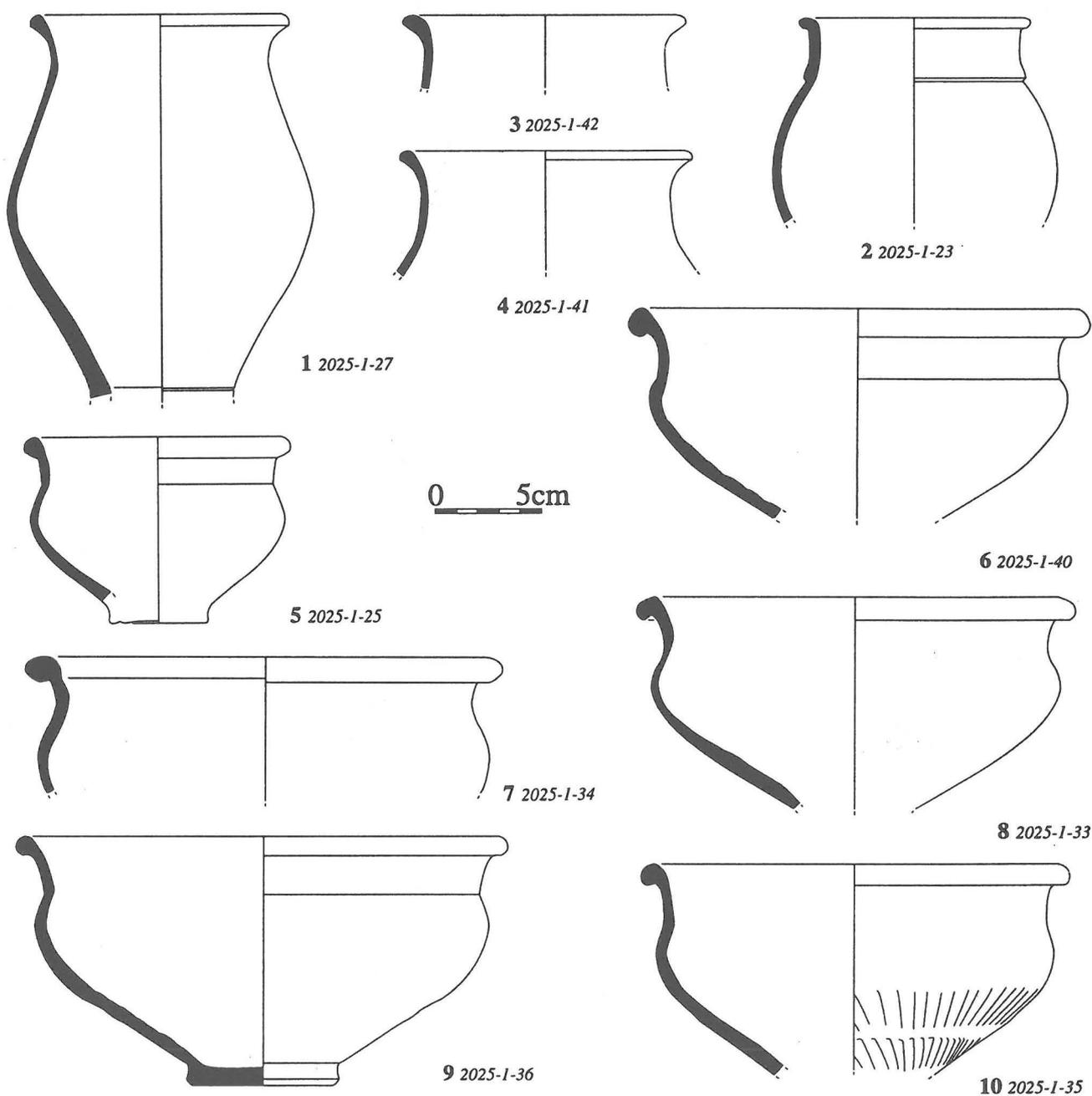


Figure 11 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin du II^e-début du III^e s. Commune grise.

elles aussi d'un type fréquent durant tout l'Empire (Fig. 11, n^{os} 5-10). Le vase de la Fig. 13, n^o 9 est à pâte blanche et surface bleutée. Il appartient à une catégorie de céramique rare sur le site de La Corneille avant le IV^e s. (voir *infra* le mobilier de la fosse 3079), mais d'une diffusion large dans les régions limitrophes au sud de la plaine de Caen (Sées, Alençon). Ecuelles apodes ou tripodes (Fig. 13, n^{os} 10-11) comme les mortiers (Fig. 14) apparaissent comme banals sur l'ensemble de la période du Haut-Empire, sans être pourtant largement diffusés dans la région de Caen. Le mortier n^o 2

de la Fig. 14 est en pâte fine, les autres sont en pâte grossière.

□ **La céramique commune claire.**

Cette catégorie est peu représentée –probablement sous-représentée– et ne compte que pour 17,6 % du nombre de tessons (217 fragments) et pour 9,4 % du NMI (13 vases). Les cruches à lèvres en poulie (Fig. 14, n^{os} 7-8) constituent l'essentiel du répertoire. C'est un type abondamment diffusé en plaine de Caen dès la fin du I^{er} s. Elles ont une pâte fine de couleur orange ou

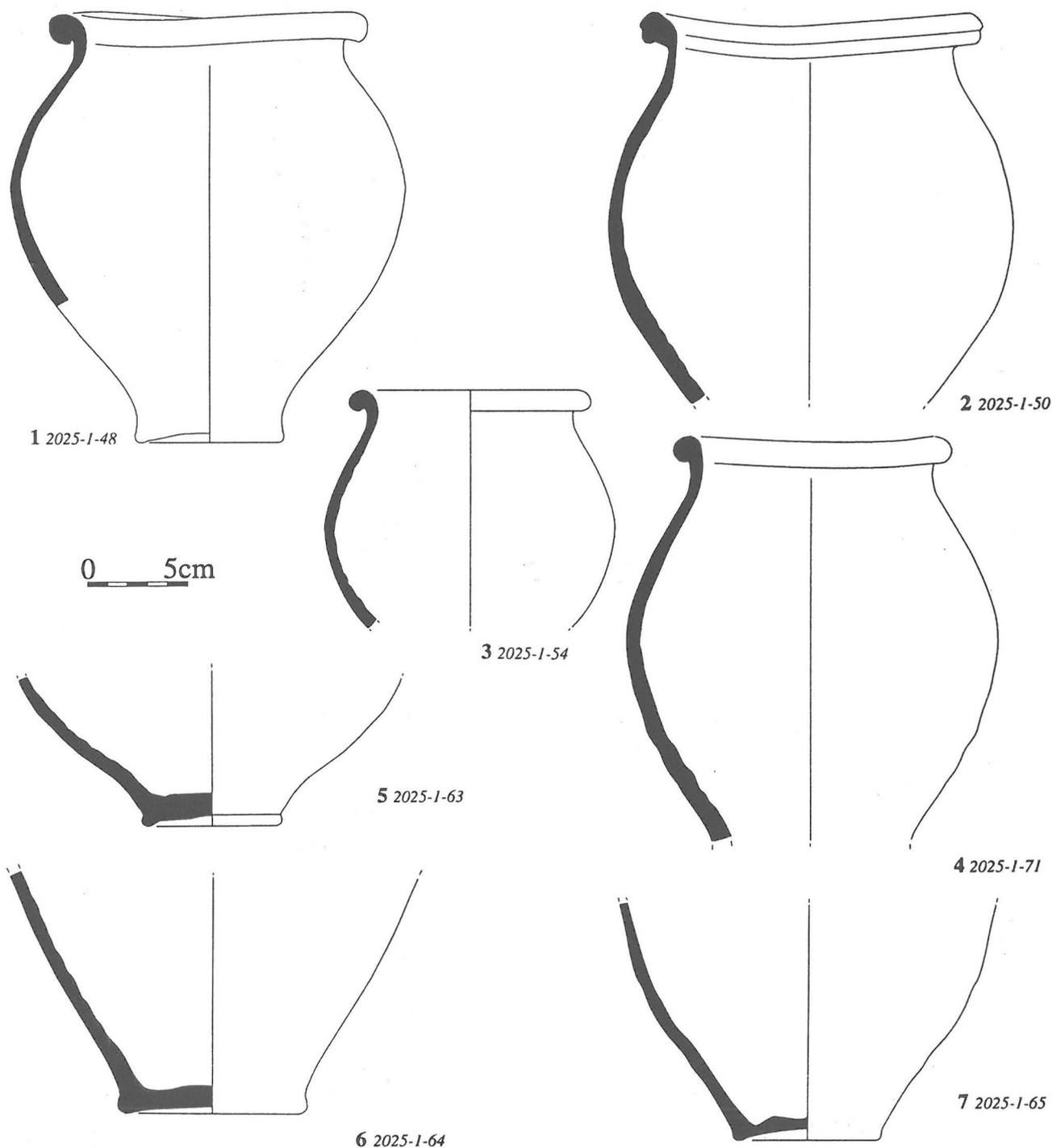


Figure 12 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin du II^e-début du III^e s. Commune grise.

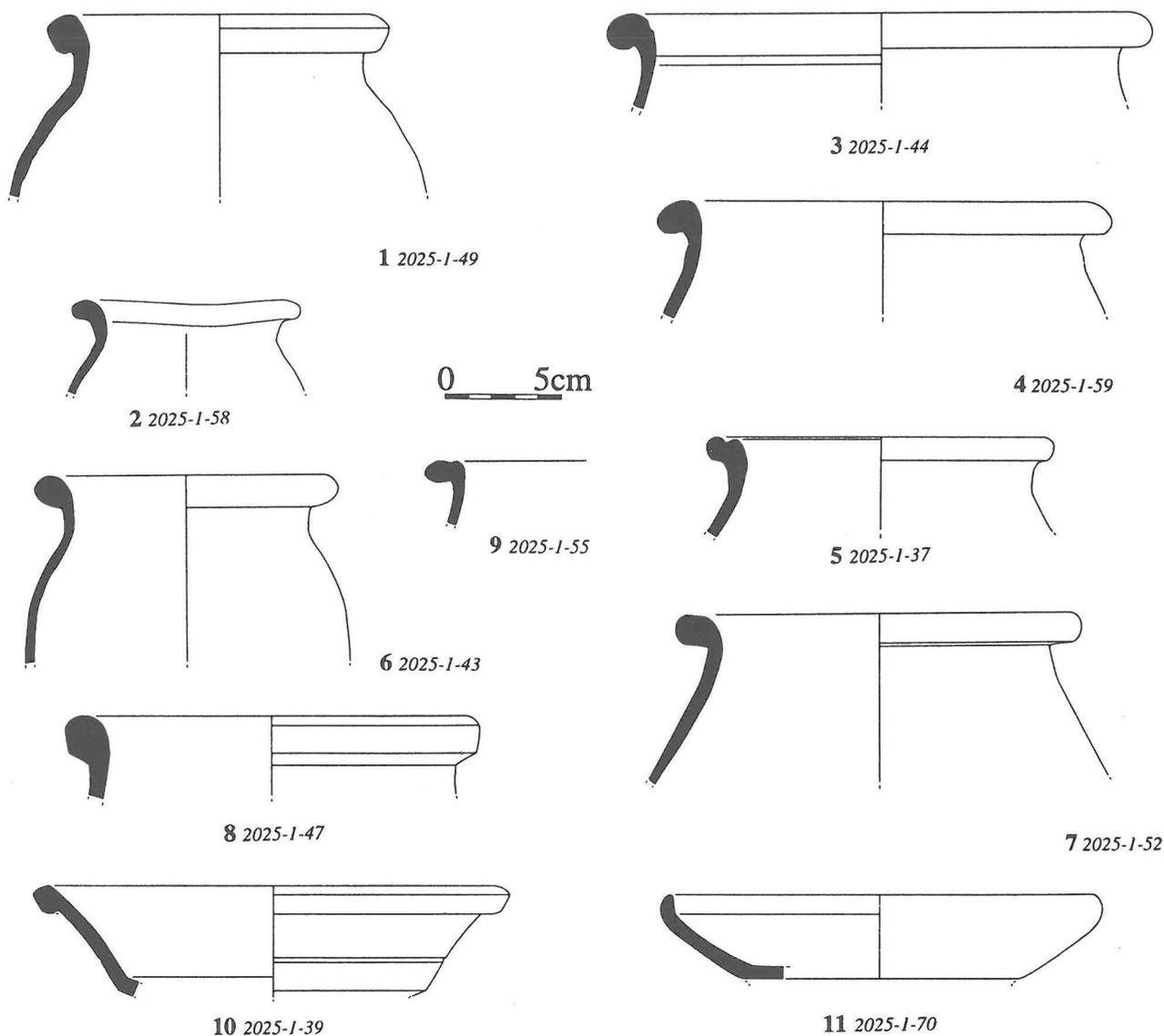


Figure 13 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin I^{er}-début II^e s. Commune grise.

beige, sans trace d'engobe en surface. Les inclusions blanches sont abondantes. Le reste du répertoire est encore plus atypique et sans valeur chronologique (Fig. 14, n^{os} 5-6). Nous pouvons rapidement évoquer les amphores dont un seul fragment a pu être identifié (Fig. 14, n^o 10). Il s'agit probablement d'une Gauloise 12, de production régionale à pâte orange et fine.

2. Conclusion.

Ce lot de céramique se place très sûrement entre la fin du II^e et le milieu du III^e s. Il offre peu de ressemblance typologique avec la céramique de Lisieux, Sées, Alençon ou Rouen. Les régions situées à l'ouest restent méconnues. Quelques autres sites situés en plaine de Caen semblent montrer une certaine similitude entre eux et celui de La Corneille : Caen, Rots, Touffréville (étude en cours par K. Jardel), Saint-Contest ou Vieux. Il est trop tôt pour affirmer l'unité du faciès céramique de la plaine de Caen.

IV. LA CÉRAMIQUE DU IV^e S. : LE MOBILIER DE LA STRUCTURE 3079

1. Le contexte archéologique.

Cette fosse a un aspect irrégulier, d'environ 4 x 3 m maximum ; cependant, à 0,40-0,50 m sous le niveau de décapage, son profil se resserre pour donner une fosse oblongue de 3,80 x 1,60 m. La stratigraphie distingue deux couches :

- U.S.2 : mélange de limon brun et de substrat limoneux orangé qui tapisse le fond de la fosse sur 0,40 m d'épaisseur et remonte le long des parois de la fosse.
- U.S.1 : limon brun noir renfermant l'essentiel du mobilier issu de cette fosse : céramiques, os de faune, clous, monnaies et concrétions métalliques.

L'homogénéité des diverses catégories de mobilier traduit un remplissage rapide de matériaux ayant peu séjourné à la surface. Le mobilier céramique sera considéré comme un tout homogène.

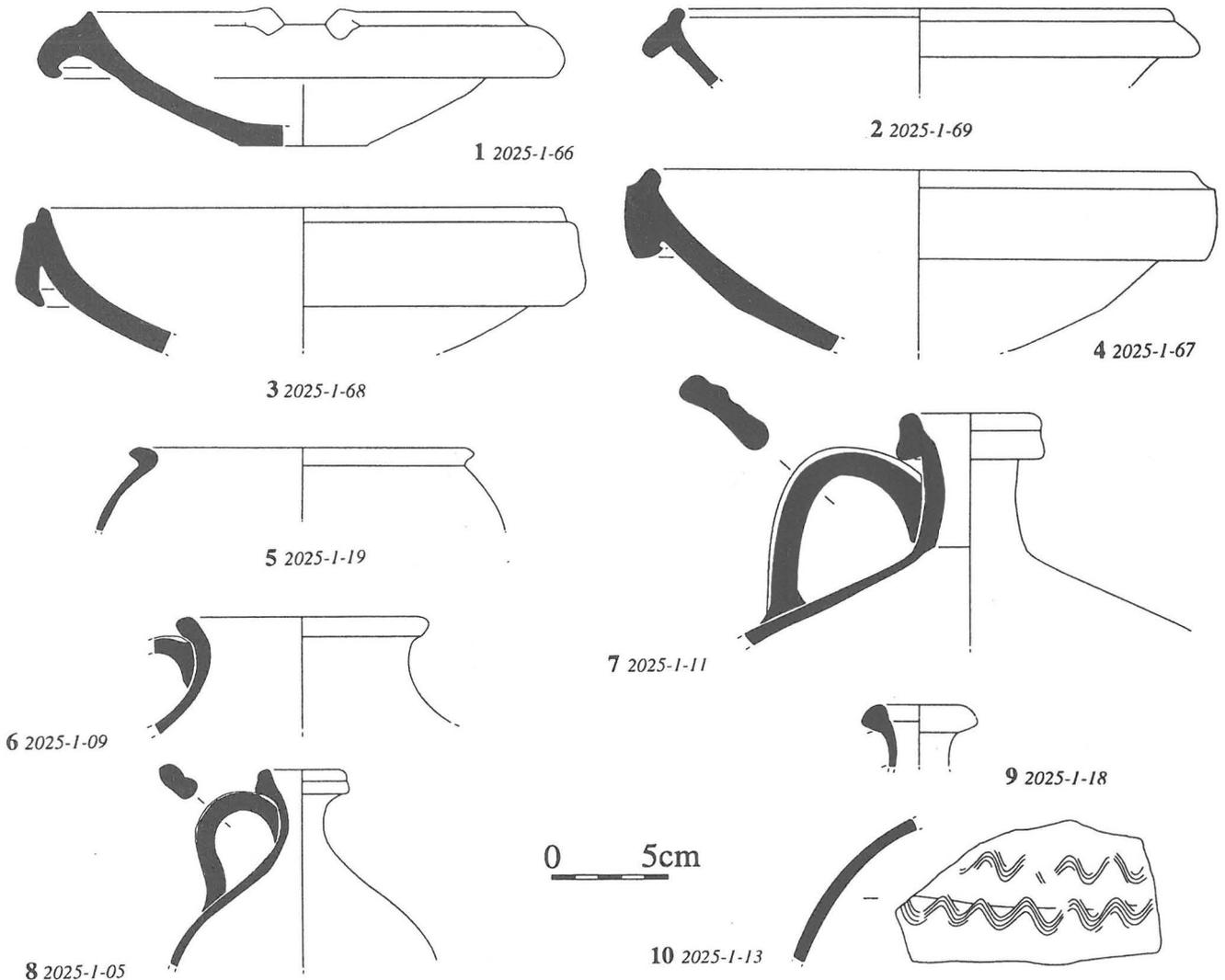


Figure 14 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin II^e-début III^e s.
1-4 : commune grise ; 5-9 : commune claire ; 10 : amphore.

2. La datation.

L'un des aspects les plus intéressants de ce mobilier céramique est d'être associé à un abondant numéraire métallique : 49 monnaies qui se calent parfaitement entre les années 324 et 348.

Cette cinquantaine de pièces en alliage cuivreux est le reflet d'une frappe monétaire abondante durant le Bas-Empire, période qui connaît des réformes monétaires multiples. C'est ainsi qu'une nouvelle monnaie, rapidement et largement diffusée, est créée en 348, la

maiorina. Or, aucune monnaie de ce type ou émise postérieurement n'est présente dans ce lot. Les frappes des monnaies trouvées dans la structure 3079 vont de la fin du III^e s. à l'année 347-348, dont une dizaine de pièces de cette dernière année. Celles-ci ont peu circulé et leur usure est presque nulle. Cette caractéristique, l'homogénéité du lot et l'absence de frappe postérieure à 348 permettent de proposer un *terminus ante quem* autour des années 348-350 pour le rejet de cette céramique (étude numismatique de J. Pilet-Lemière dans Pétorin 1997). Ce *terminus* semble fiable et l'étude du mobilier céramique ne s'oppose pas à une telle conclusion.

3. Le matériel.

Le lot se compose de 1147 tessons équivalant à 135 individus au minimum. Les vases sont fragmentaires. Il y a très peu de profils archéologiquement complets. Pourtant les cassures sont nettes et les recollages ont été nombreux. Le taux de fragmentation est de 8,5 tessons par vase. De plus, lorsque la part du résiduel peut être évaluée, comme pour la sigillée, elle se révèle importante. Il se pose ici encore la question du mode de constitution de ce dépôt.

Catégorie	Tessons	% tessons	N.M.I.	% N.M.I.
Sigillée	75	6.5	26	19.3
Céramique à l'éponge	1	0.1	1	0.7
Non tournée	5	0.4	4	3
BB Ware	244	21.3	15	11.1
Fine à pâte rouge	11	1	3	2.2
Fine grise à noire	29	2.5	2	1.5
Com. grise	663	57.8	71	52.6
Com. claire	90	7.8	9	6.7
Amphore	19	1.7	4	3
Total	1147	100.00	135	100.00

Tableau 3 - Tessons et vases de la structure 3079.

4. Les catégories de céramique.

□ La sigillée.

Il y a 76 tessons pour 26 individus (6,5 et 19,3 % du nombre total de tessons et du NMI). Le taux de fragmentation est de 2,8 tessons par vase.

- *La sigillée résiduelle* : sept individus –trois Drag. 37, trois Drag. 45 et un Drag. 46– proviennent des ateliers du centre de la Gaule et peuvent être datés des II^e-III^e s., trois sont à rattacher aux productions de Gaule du Sud du I^{er} s. (Drag. 35 et 18 et un type non identifié). Aucun fragment des productions d'Argonne des II^e et III^e s. n'a été reconnu. Ces 10 vases représentent plus de 38 % du total de la sigillée. Un tiers de celle-ci est donc résiduel avec certitude.

- *La sigillée d'Argonne* : c'est un groupe très homogène composé de 49 tessons correspondant à 14 vases (Fig. 15 et 16). La pâte est orange clair à foncé, très fine et avec du mica de très petite taille plus ou moins fréquent selon les fragments.

Le répertoire est formé de 6 Chenet 320, de 3 Ch. 304, de 1 Ch. 324, 1 Ch. 317/319 et 3 types indéterminés. Il y a, associées à ce répertoire, cinq molettes : 2 du groupe 2 de la classification de Hübener (Hübener 1968), sur un Ch. 304 et un type non identifié ; 2 du groupe 3 sur Ch. 320 et 1 du groupe 5 sur Ch. 320. L'absence des autres groupes ne paraît pas significatif. Les formes présentes ici sont diffusées très largement dès la fin du III^e s. et constituent le répertoire commun tout au long du IV^e s. Les vases plus caractéristiques de la fin de ce siècle, comme la f. Alzei 9/11, restent absents de cet ensemble.

Si nous retenons les conclusions actuelles sur la

diffusion des molettes, celles-ci nous fourniraient un *terminus post quem* à situer dans le courant de la première décennie du IV^e s. Toutefois, la recherche sur la sigillée d'Argonne décorée à la molette évolue très rapidement depuis quelques années et il est difficile de pouvoir conclure sur la chronologie de ce lot de sigillée de manière plus précise (Bayard 1990, Dijkman 1992, Blaszkiewicz et Jigan 1991, Van Ossel 1996).

□ La céramique à l'éponge.

Un fragment de bord, de type VI de la typologie de Rimbault (1973), a été identifié (Fig. 16, n^o 7). Sa période de diffusion couvre le III^e et le IV^e s. Rare en Basse-Normandie, il se rencontre néanmoins toujours en association avec de la sigillée d'Argonne et de la Black-Burnished Ware (Blaszkiewicz 1994 et Wood 1991).

□ La céramique fine grise à noire.

Il s'agit de 2 grands gobelets, Fig. 16, n^{os} 8 et 9, de forme globulaire avec un col tronconique haut, à pâte brun clair et à surface noire à brune (29 tessons). Cette forme est caractéristique du Bas-Empire et les ateliers producteurs sont nombreux dans toute la Gaule, mais aucun n'est connu en Basse-Normandie.

□ La céramique fine noire à pâte rougeâtre.

Ce groupe se compose de 11 tessons et de 3 vases, non dessinés, éléments très probablement résiduels. Il s'agit en effet de jattes carénées à rapprocher de celles du type Ménez 110, si fréquentes en pâte rouge durant le I^{er} et le début du II^e s. sur la région (voir le mobilier de la structure 3003, Fig. 4).

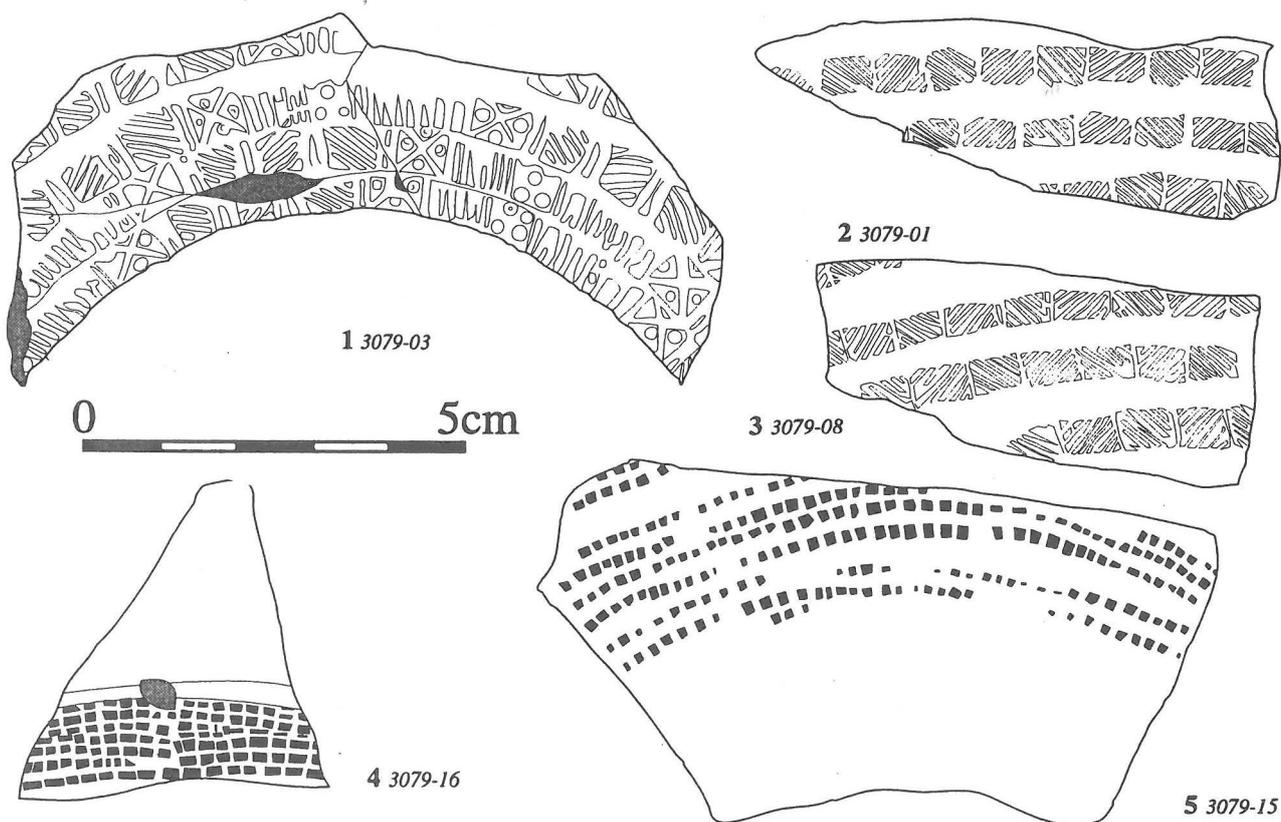


Figure 15 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Molettes sur sigillées d'Argonne.

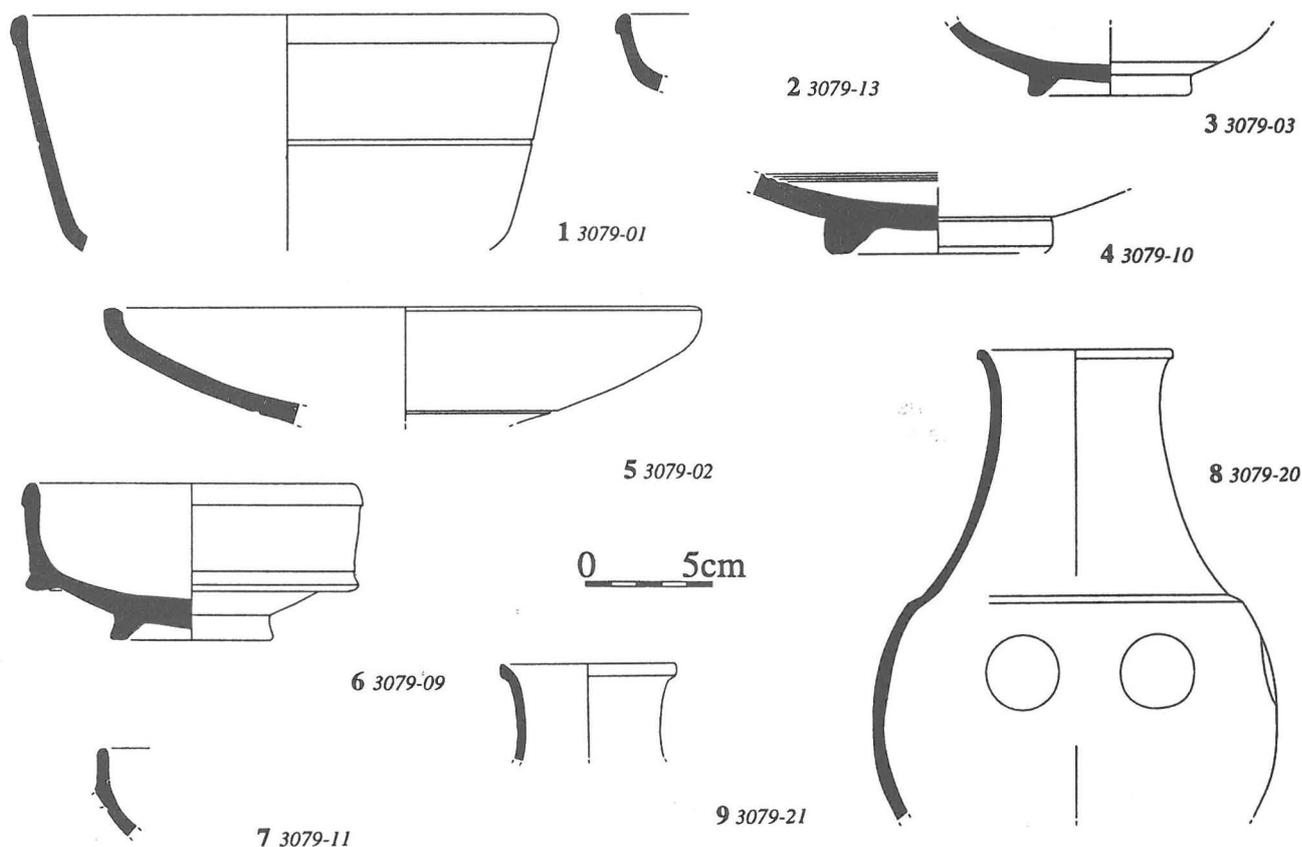


Figure 16 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s.
1-6 : sigillée d'Argonne ; 7 : céramique à l'éponge ; 8-9 : céramique fine grise à noire.

□ La céramique *Black-Burnished*.

Mobilier d'importation originaire d'Outre-Manche, Fig. 17, nous sommes pourtant en présence de l'une des catégories céramiques les plus importantes du lot, avec 244 tessons (21,3 %) et 15 individus (11,1 %).

Ce groupe est très homogène et, tant par ses caractéristiques techniques que pétrographiques, il peut être considéré comme de la véritable BB1. Cette production est originaire des îles Britanniques et se définit comme une céramique non tournée, à pâte fine, bien cuite, recouverte d'un engobe, avec d'abondantes inclusions de quartz souvent émoussées où se mélangent quelques blanches inclusions mi-fines à grossières. La couleur va du noir goudronneux au brun foncé, parfois rouge rosé lorsqu'il y a eu réoxydation. Un décor de losanges à mi-panse du vase se retrouve sur la plupart des individus.

Le répertoire se compose :

- De pots de forme ovoïde de type Gillam 147/148, représenté par 11 ex. Ce type est daté des années 250/290-370/400 (Symonds 1991). Plusieurs de ces pots ont leur surface interne recouverte d'une croûte calcaire blanche et les lèvres portent souvent des traces de croûtes charbonneuses. Ces éléments pourraient indiquer une utilisation comme pot à cuire.

- De bols à collerette (3 vases) de type Gillam 45.9. Ils sont datés de la période comprise entre 250 et 400.

- D'une écuelle atypique dans la production de la BB1. Elle est en tout point similaire aux autres formes sur le plan de ses caractéristiques techniques.

Les assiettes, pourtant fréquemment associées aux pots sur les sites de consommation bas-normands, sont absentes de ce lot, absence qui ne nous permet pas d'en tirer de conclusion particulière.

Les 11 % du total de NMI que représente la BB1 sont importants mais ce chiffre se situe dans les moyennes hautes par rapport aux ensembles déjà connus, 5 à 10 % de moyenne en milieu rural et 10 à 15 % en milieu urbain (Blaszkiwicz 1988).

□ La céramique *commune claire*.

C'est un ensemble hétérogène et très fragmentaire : il y a ainsi 90 tessons pour 9 vases mais aucun recollage et chaque individu n'est représenté que par un unique tesson. Les tessons sont très usés. Ce groupe compte pour 7,8 % du nombre total de tessons et pour 6,7 % du NMI total.

Nous sommes visiblement en présence d'un lot de mobilier résiduel (Fig. 18, n^{os} 1 à 5). Les formes sont plutôt représentatives des II^e et III^e s., en particulier les cruches à lèvre en poulie et les petits gobelets à lèvre éversée.

□ La céramique *commune grise*.

Nous avons dénombré 663 fragments (57,8 %) et 71 individus (52,6 %). Trois grands groupes ont pu être constitués.

- Un groupe à pâte plutôt blanche à gris clair avec une surface gris clair bleuté à noir bleuté (Fig. 18, n^{os} 6 à 11). Il y a 60 tessons et 6 vases. Ces caractéristiques sont proches de celles des productions de l'atelier de

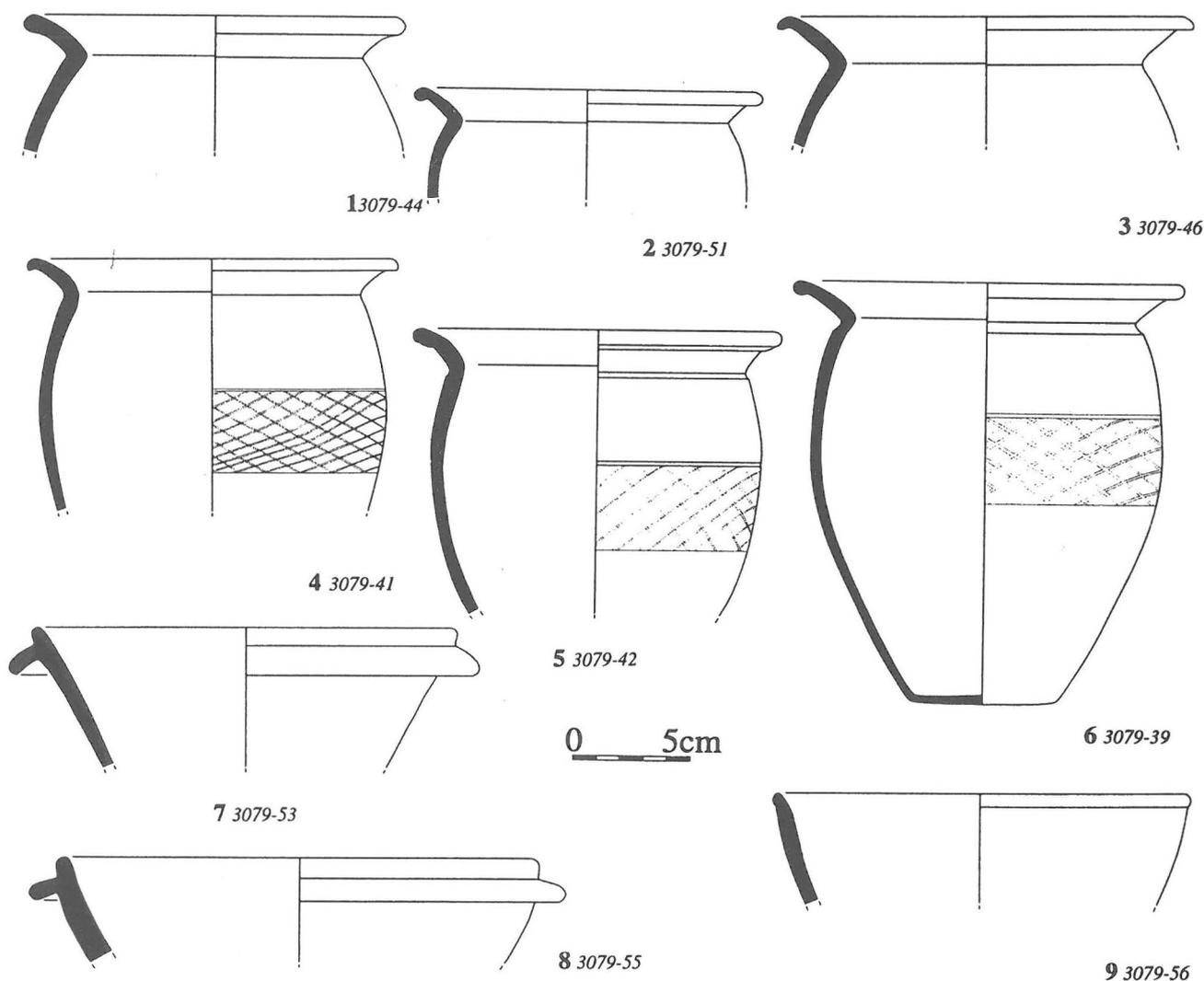


Figure 17 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Black-Burnished Ware.

La Bosse, près du Mans (voir l'article de G. Guillier dans le présent volume), mais aussi, par exemple, de celles des ateliers parisiens de la rue Saint-Jacques. Les surfaces ont des traitements variables : polissage (n^o 7) et lissage (n^{os} 8 à 11). Dans ce dernier cas les surfaces ont un toucher rugueux.

Ce groupe est bien distinct des autres productions. D'abord, par sa typologie, assez similaire à celle des faciès picards ou franciliens, que l'on ne retrouve pas dans les autres groupes de céramiques à La Corneille. La jatte n^o 7 est ainsi caractéristique des contextes du IV^e s. et plus particulièrement de la seconde moitié de ce siècle, dans le Bassin parisien (Barat 1993 et 1994). D'une manière générale, les pots et jattes à lèvre en bandeau (n^{os} 6-7) commencent à circuler dans les années 320-330 en Picardie. Le pot n^o 9 est d'un autre type courant en Ile-de-France et dans le nord de la Gaule dans le courant du IV^e s., souvent associé au type auquel appartiennent les n^{os} 6 et 7.

Ce groupe est original aussi par ses caractéristiques de pâte et d'aspect : pâte gris clair, parfois blanche (kaolinique ?), surface bleutée. Il est rarement présent dans les lots céramiques de la plaine de Caen avant le IV^e s. (quelques tessons dans la structure 2025 et sur

le site de Rots). Cela alors que les productions de La Bosse, de Sées ou d'autres ateliers non identifiés sont largement diffusées dès la seconde moitié du II^e s. dans les régions situées au sud, comme à Sées ou à Alençon (Blazskiewicz et Churin 1991).

- Un groupe à pâte fine à mi-fine à inclusions de quartz qui prolonge des productions des II^e et III^e s. Ce groupe est majoritaire. Les vases sont bruts de tournage, à l'exception d'un tournassage du pied. Les types diffusés sur les sites de consommation se limitent au pot ovoïde à col concave et lèvre simple en bourrelet externe ainsi qu'à quelques mortiers (Fig. 20, n^{os} 1, 2 et 4, Fig. 19, n^{os} 8-12).

- Le troisième groupe réunit les pâtes homogènes, à inclusions de quartz très fins. Les pâtes et les surfaces sont grises. Les traitements sont le plus souvent un lissage, parfois complété par des bandes horizontales faites au polissoir. De nombreuses cannelures ornent les épaulements et les panses des pots. Ce groupe était rare dans les contextes antérieurs de La Corneille (Fig. 19, n^{os} 1-7, Fig. 20, n^{os} 6-7).

Le répertoire de la commune grise se compose de jattes à collerette (Fig. 19, n^{os} 3-4), type commun des répertoires des III^e et IV^e s. un peu partout en Gaule,

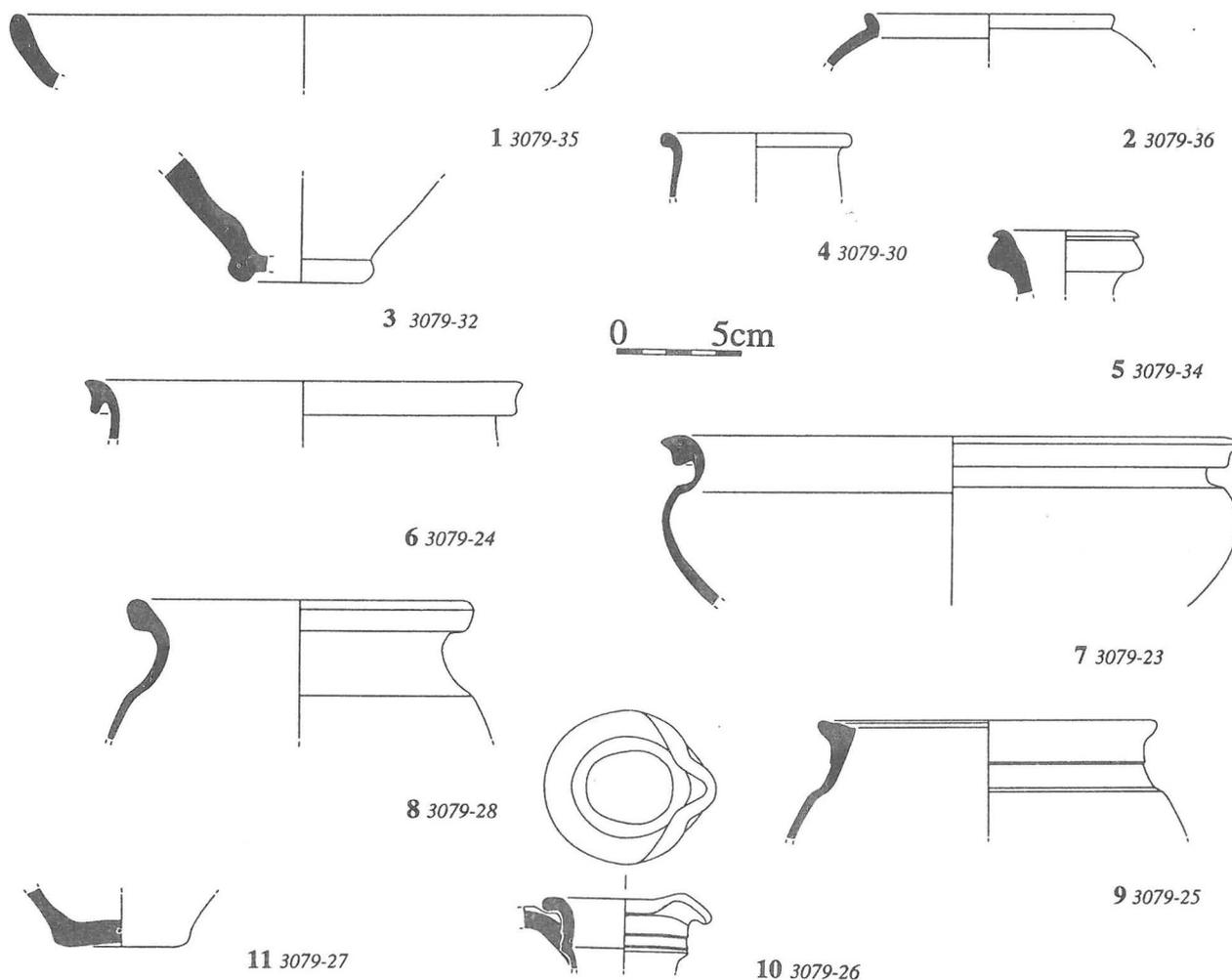


Figure 18 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s.
1-5 : commune claire ; 6-11 : commune grise.

de passoire (n° 6) dont le profil évoque des jattes connues à Beaumont-sur-Oise au III^e s., d'écuelles à bord rentrant d'un type banal sur toute la période antique (Fig. 19, n°s 9 à 12), de mortier (Fig. 20, n° 3) typologiquement proche de ceux connus dans le Bassin parisien dans des contextes des IV^e et V^e s., des pots ovoïdes à cannelures et, parfois, à gorges internes comme le n° 5, Fig. 20, sans référence précise dans l'ouest gaulois, des pichets, n° 7, et des fragments de lèvres proches de celles de certains pots connus à Beaumont-sur-Oise dans des contextes de la seconde moitié du III^e s., Fig. 21, n° 1.

□ Les amphores.

C'est un groupe anecdotique avec 19 tessons et 4 vases dont un seul identifié par un bord (Fig. 22, n° 1). Ce dernier est constitué d'une embouchure complète d'une petite amphore d'un type et d'une origine non déterminés. La pâte est très fine, rouge, avec quelques inclusions blanches ou rouge foncé. La surface semble recouverte d'un engobe de couleur crème d'un millimètre d'épaisseur. Deux départs d'anses encadrent l'ouverture du vase juste sous la lèvre. La pâte pourrait laisser penser à une origine nord-africaine, sans certitude aucune.

5. Conclusion.

Le *terminus post quem* donné par la sigillée est à placer dans les années 300/310. Cette date est très proche de celle fournie par les monnaies (348). Nous avons là un très bel exemple d'un lot de céramiques de l'époque constantinienne reflétant à la fois les constantes et les évolutions par rapport au III^e s.

La céramique grise reste majoritaire avec essentiellement des pots ovoïdes et des mortiers ainsi que des cruches à bec triflé. Mais cette catégorie évolue avec l'apparition des céramiques bleutées et une plus grande variété de pâtes pour lesquelles nous ignorons s'il s'agit ou non de nouveaux centres de production. Le traitement de cette céramique grise a évolué : nous voyons maintenant des surfaces le plus souvent lissées ou parfois même lustrées, nous constatons aussi l'usage de cannelures multiples sur les épaules des pots ovoïdes. La rareté de la commune claire est à souligner, de même que la part encore importante de la sigillée.

Ce lot est à rapprocher des faciès céramiques des régions situées au nord de la Seine, en particulier ceux de Picardie et du Bassin parisien, actuellement les mieux connus pour cette époque tardive.

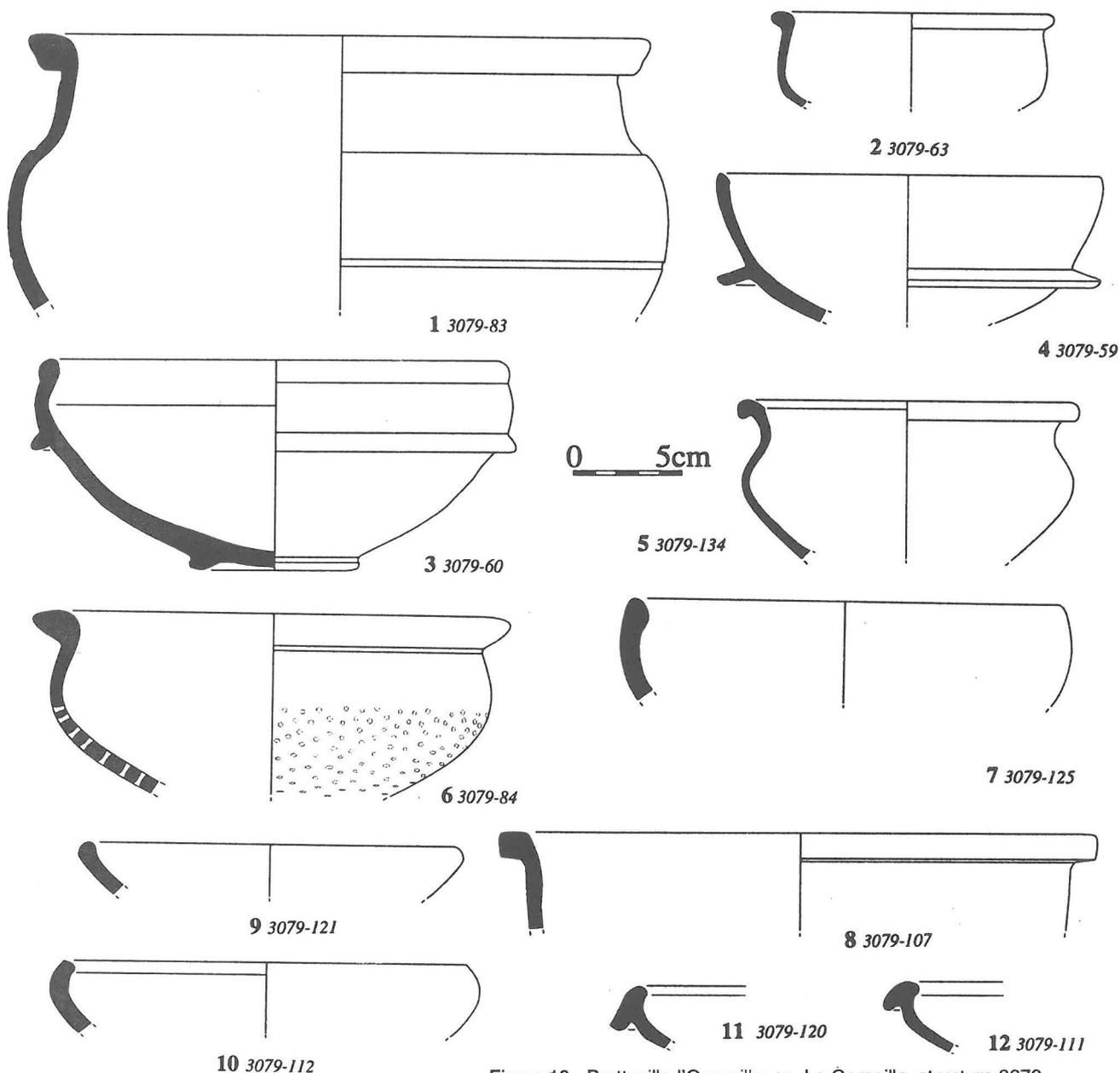


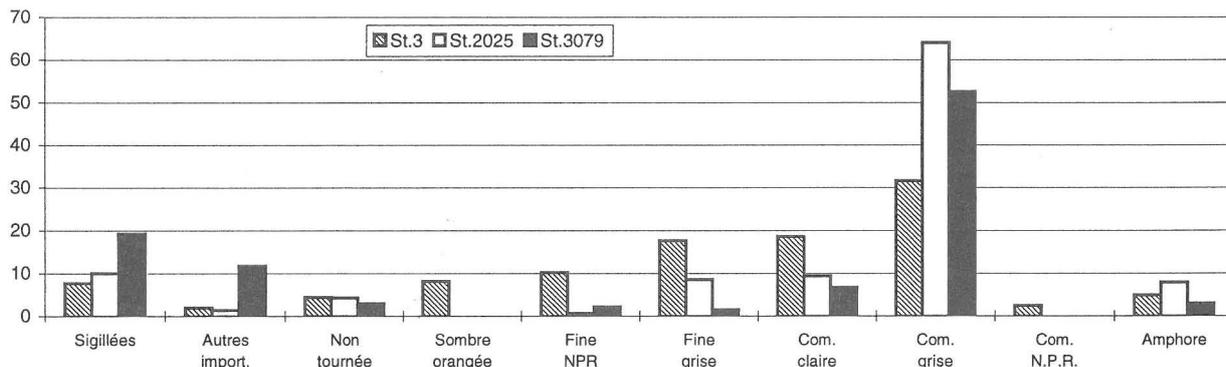
Figure 19 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Commune grise.

V. SYNTHÈSE SUR LES TROIS LOTS CÉRAMIQUES DE LA CORNEILLE NORD

Ces lots offrent trois instantanés qui n'ont d'autre lien qu'une proximité de découverte. Probablement plus d'un siècle sépare chacun de ces ensembles de céramiques ; ils couvrent alors une période de plus de trois siècles. Leur représentativité peut sembler faible, d'autant que le plus important de ces lots n'atteint pas 2000 tessons. Il y a aussi une méconnaissance totale tant sur les ateliers que sur les faciès et la chronologie des productions régionales (Blaszkiewicz 1995, voir les divers articles des actes du congrès de la S.F.E.C.A.G. de Rouen, 1995), cela pour toute la période antique. Aucune typo-chronologie ne peut être proposée à partir du seul mobilier de la Corneille pour la période du Haut-Empire. Il peut sembler intéressant malgré tout de

mettre en parallèle ces trois lots pour souligner d'éventuelles constantes ou d'importantes évolutions.

Les productions à cuisson et post-cuisson réductrices représentent toujours plus de 60 % du total de la céramique, 62 % en St.3, 73 % en 2025 et, en y rajoutant la Black-Burnished, 67 % en 3079. Il n'y a aucune inflexion de ce phénomène comme cela peut être le cas dans d'autres régions de l'Empire où l'on voit la part de la céramique commune claire augmenter. La céramique commune grise est majoritaire dans des proportions, qui, elles, semblent augmenter avec le temps. De plus, certaines catégories d'ustensiles de préparation culinaire, comme les mortiers, sont en commune grise alors qu'elles sont habituellement plutôt diffusées, dans les régions limitrophes de la plaine de Caen, en céramique commune claire (à 90 % en pâte grise à La Corneille).



Graphique 1 - Pourcentage des vases par catégories.

La commune claire connaît un pic en St.3. Il serait intéressant de confirmer l'augmentation de cette catégorie dans d'autres contextes de la fin du I^{er} et de la première moitié du II^e s. Il s'agit pour l'essentiel de productions de cruches ou de bols et coupelles à pâte orangée ainsi que des gobelets ovoïdes issus des répertoires des parois fines.

Deux catégories importantes disparaissent logiquement dans le courant du II^e s. : la commune sombre orangée et la cér. fine noire à pâte rouge. La proportion de la céramique non tournée de production régionale, entre 2 et 4 %, reste constante. Il apparaît clairement l'existence d'une production de céramique non tournée, importante et spécifique, au répertoire homogène

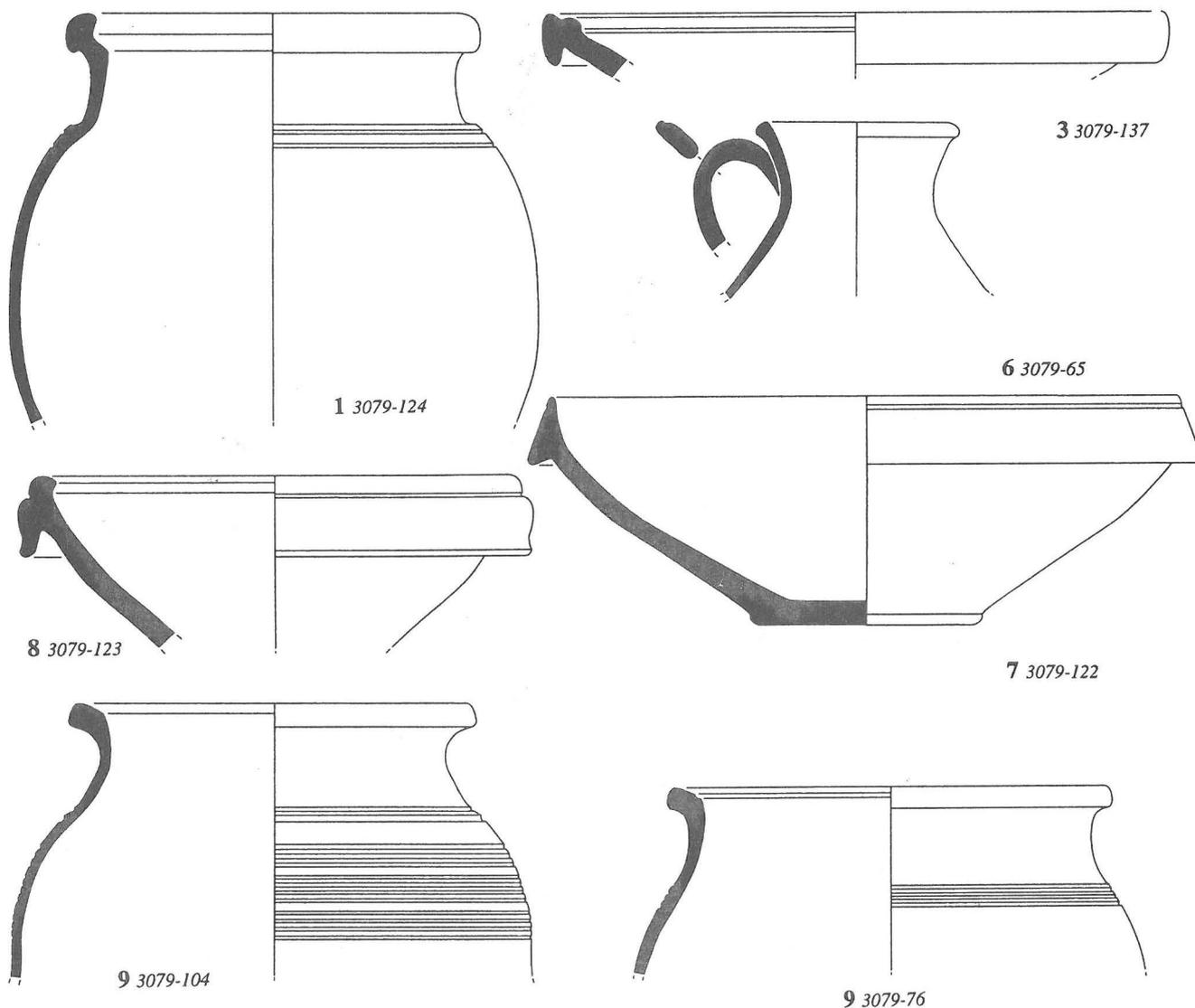


Figure 20 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Commune grise.

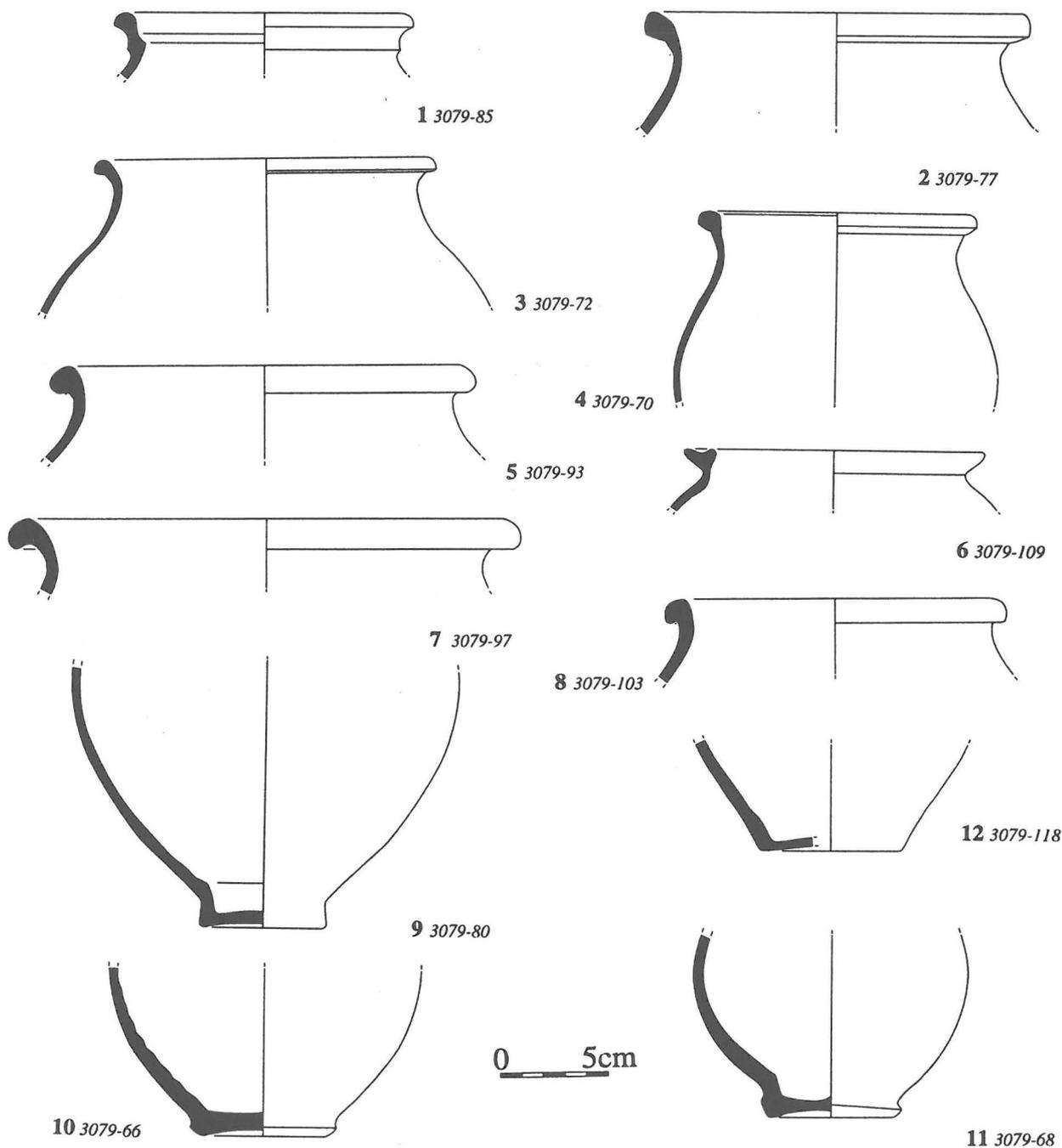


Figure 21 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Commune grise.

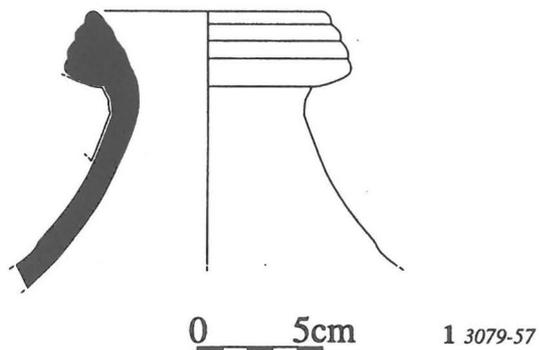


Figure 22 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Amphore.

—tripode, pot ovoïde, assiette à fond plat et couvercle—, ces deux derniers étant mieux représentés à La Corneille que leur équivalent en céramique tournée.

Les importations sont variables mais certaines demeurent anecdotiques tout au long de la période. Il s'agit des parois fines et de la métallescente, de la céramique à vernis interne rouge pompéien (aucune imitation régionale n'a été reconnue à la Corneille). L'augmentation régulière du pourcentage de la sigillée doit être considérée avec prudence ; par exemple, la part du résiduel est forte pour le contexte 3079. La situation des importations évolue avec le lot du IV^e s. où nous avons déjà noté la forte présence de la sigillée et d'abondantes importations de Black-burnished en

provenance d'Outre-Manche (leur part est classée dans le tableau à "Autres importations"). Cette dernière représente 11,1 % du nombre de vases dans la structure 3079, chiffre légèrement au-dessus de la normale pour un site de la plaine de Caen, proche de la côte.

Les amphores sont rares et se présentent souvent sous la forme de simples fragments de panse, quelles que soient les datations des contextes. Cette rareté semble normale en milieu rural de la plaine de Caen : seule l'huile semble avoir été commercialisée, avec les Dr. 20, en petite quantité, mais tout au long des trois premiers siècles. Même les productions régionales d'amphores sont rares sur le site. Une aire géographique de fabrication a pourtant été identifiée dans la région d'Argence, à une vingtaine de km à vol d'oiseau de la Corneille. Les seules productions importantes que l'on peut rattacher à ces ateliers sont les cruches à lèvre en poulie, qui ne proviennent peut-être pas toutes de ceux-ci. A la Corneille, ce type représente la presque totalité des cruches. On le trouve encore dans les contextes du IV^e s., mais certainement sous une forme résiduelle.

En céramique commune grise et en céramique fine grise à noire, les pâtes et les formes semblent persister de la fin du I^{er} s. jusqu'au IV^e s. C'est le pot ovoïde qui domine ; il est à profil continu, sans point de rupture (d'intersection) de la courbe. Le col est court, marqué par une simple inflexion de la courbe de la panse. La lèvre est en bourrelet plus ou moins crochu, subrectangulaire ou carrée. Dans les contextes du IV^e s., les épaules semblent plus souvent marquées par des cannelures, les lèvres présentent des gouttières internes, parfois des faces externes moulurées. L'écuelle à bord rentrant, tripode ou à fond plat, est rare et sans

caractère particulier. Un autre type d'écuelle, plus fréquent mais jamais très nombreux, existe aussi : les parois sont épaisses, obliques et se rattachent à une base étroite. La lèvre, très volumineuse, est rentrante et laisse toujours déborder une collerette. Ce n'est qu'en céramique fine grise que l'on a davantage d'assiettes/écuelles mais d'un type issu des productions de *terra nigra* : le type Ménez 39. Les couvercles sont encore plus rares.

Ces lots céramiques permettent aussi de mieux situer les productions de la plaine de Caen dans un contexte géographique large. Il n'y a pas de différence majeure avec ce qui est connu dans l'ouest de la Gaule, ce qui paraît logique. Il s'agit surtout d'une vaisselle de préparation culinaire, où le pot à cuire de forme ovoïde domine largement. Il est associé à des mortiers et des écuelles le plus souvent à pied annulaire et bord éversé. Les assiettes sont rares comme les écuelles tripodes, pourtant deux formes (surtout les tripodes), caractéristiques des régions de l'Ouest. C'est peut-être la seule spécificité que l'on puisse souligner. On trouve, en petit nombre, les gobelets à boire et les jattes, souvent à parois rectilignes verticales. Les cruches et autres conteneurs à liquide sont fréquents et sont, pour la plupart, en pâte orange.

La comparaison rapide avec quelques lots de céramiques issus de fouilles en plaine de Caen, comme Rots à 3 km de La Corneille, la Z.A.C. Beaulieu à Caen et Touffréville (étude en cours, K. Jardel), entre Orne et Dives, laisse une impression d'homogénéité très forte. Cela donne à penser que le matériel de La Corneille est assez représentatif des productions du Haut-Empire en plaine de Caen.



BIBLIOGRAPHIE

Barat 1993 : Y. BARAT, Des Gallo-Romains aux Mérovingiens, la fin du Bas-Empire, dans B. DUFAYÏ (dir.), *Trésors de Terre, céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 178-185.

Barat 1994 : Y. BARAT, La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Île-de-France, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord-collection Archéologie, 4, 1994, p. 167-182.

Bayard 1990 : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne du V^e siècle, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

Benredjeb 1985 : T. BENREDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme) I : la céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

Bet et alii 1989 : P. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e siècles. Considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

Blaszkiwicz 1988 : P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la B.B.1 et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

Blaszkiwicz 1995 : P. BLASZKIEWICZ, Présentation des ateliers de production à l'époque gallo-romaine en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 11-24.

Blaszkiwicz et Churin 1991 : P. BLASZKIEWICZ et T. CHURIN, Découverte d'un four de potier à Sées, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1991, p. 117-122.

Blaszkiwicz et Jigan 1991 : P. BLASZKIEWICZ et Cl. JIGAN, Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette des IV^e et V^e siècles, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 385-414.

Dijkman 1992 : W. DIJKMAN, La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichtoise (Pays-Bas) et dans le nord ouest de l'Europe, dans *Gallia*, 49, 1992, p. 129-173.

Hübener 1968 : V. HÜBENER, Eine studie zur spatromischen Radchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbüch*, 1968, p. 241-298.

Jobelot et Vermeersch 1991 : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-303.

Ménez 1985 : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahier de Quimper antique, 2, 1985.

Ménez 1989 : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées (terra nigra) du Bourbonnais, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, fasc. 2, 1989, p. 118-178.

Meylan-Krause 1995 : M.-F. MEYLAN-KRAUSE, Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne "rouge pompéien" d'Aventicum (Avenches, Suisse), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 171-176.

Moireau 1992 : F. MOIREAU, Le dépotoir des "Murgets" à Tavers (Loiret) : étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 178-188.

Pétorin 1996 : N. PETORIN, *La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados)*, DFS de sauvetage urgent, 1996, SRA de Basse-Normandie.

Van Ossel 1996 : P. VAN OSSEL, La céramique "sigillée" d'Argonne, dans *Les dossiers d'archéologie*, 215, 1996, p. 46-53.

Vernhet 1993 : A. VERNHET, La sigillée de la Gaule du Sud, dans M. PY (dir.), *DICOCER*, Lattara 6, 1993, p. 569-580.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Raymond BRULET : *Le dernier contexte est intéressant, sur le début du Bas-Empire, avec du matériel de provenances très différentes. En revanche, pour le II^e s., les choses semblent moins claires. Vous avez intitulé votre communication "faciès"...*

Nicolas NAVARRE : *Oui, c'est un peu prétentieux !*

Raymond BRULET : *... prétentieux au niveau de la région et aussi au niveau des comparaisons ; vous ne dégagez pas d'évolutions bien précises.*

Nicolas NAVARRE : *Je ne peux pas, par manque de comparaisons. Le titre n'était pas adapté.*

Raymond BRULET : *Chacun des contextes est un peu isolé ; ce sont quelques points de repères qui sont très utiles, en particulier pour le Bas-Empire. On a une bonne variété qui fonde un peu l'époque constantinienne ; je pense que ce mélange est bien de la fin III^e s.-début IV^e s.*

Robin SYMONDS : *Il est frappant qu'il n'y ait pas de céramiques "anglaises" dans les contextes du II^e s. Hier, on a vu un tesson de BB2, à Bordeaux, qui semble être nettement antérieur à 250. Il me semble que ce genre de contexte demande une étude quantitative et des comparaisons avec d'autres contextes contemporains issus de la rive atlantique. J'aurais aimé voir une étude statistique !*

Nicolas NAVARRE : *Encore faudrait-il que ces lots soient étudiés !*

Raymond BRULET : *C'est un début, un bon début.*

* *
*

